Vivre à Angers

N°346 / OCTOBRE 2010

CADRE DE VIE

Angers, ville étudiante

REPORTAGE

Cantine scolaire : du fourneau à l'assiette

LE GUIDE

Salon Triptyque, une fenêtre ouverte sur le design

DOSSIER

POURQUOI LE LOGEMENT EST UNE PRIORITÉ POUR LA VILLE

Angers
www.angers.fr

LE FORUM

Pour nous écrire :
Monsieur le Maire
Hôtel de ville
B.P. 23527 49035 ANGERS CEDEX 01
ou journal@ville.angers.fr
Précisez que votre courrier est destiné à la rubrique forum du journal Vivre à Angers

Vivre à Angers, le mensuel municipal, adopte une nouvelle formule : plus claire, plus complète, plus proche de vous. C'est pourquoi une page de ce magazine est mise à votre disposition afin que vous puissiez vous y exprimer. N'hésitez donc pas à nous faire parvenir vos points de vue, avis ou idées sur les thèmes abordés dans ce journal.

LES ENJEUX À l'échelon municipal, il est essentiel d'agir en faveur du logement. La collectivité prend de nombreuses initiatives afin de répondre aux besoins des Angevins et à la nécessité d'accueillir de nouveaux habitants pour maintenir le développement de l'agglomération.
Autre objectif : la volonté de construire durable.
En ce domaine, Angers est partout citée en exemple, notamment pour l'aménagement de l'ancienne caserne Desjardins, celui des plateaux des Capucins et de la Mayenne. Autre chantier où Angers s'est positionnée en pionnière : la rénovation urbaine menée dans les quartiers prioritaires. Le logement est une des priorités de la Ville. Et vous, qu'en pensez-vous?

Le mois prochain, réagissez sur :
> Le logement à Angers
> Les Accroche-cœurs
> Votre nouveau journal

TÉMOIGNAGES

Que pensez-vous des nouveaux Accroche-cœurs ?

Cette année, avec 235 000 spectateurs, les Accroche-cœurs ont remporté un indéniable succès populaire. Cette édition bénéficiait d'une programmation renouvelée. Quels souvenirs garderez-vous de ce week-end de festivités? Quels ont été vos coups de cœur ? Quels sont les points peut-être à améliorer pour l'année prochaine ? La réussite des Accroche-cœurs est en grande partie la vôtre. C'est pourquoi, vos témoignages nous intéressent et vos idées aussi.

OLIVIER CALVEZ

THIERRY BONNET

THIERRY BONNET

THIERRY BONNET

SOMMAIRE

TOUT SAVOIR

6 **POUR DEMAIN** le tramway roule dans les Hauts-de-Saint-Aubin

8 **CADRE DE VIE** Angers de plus en plus étudiante

9 **CADRE DE VIE** tous sur le pont le 15 octobre

10 **SERVICES** aides élargies et nouveaux bénéficiaires

11 **SERVICES** la bibliothèque livre à domicile

12 **DÉBAT PUBLIC** donner la parole aux étrangers

MIEUX COMPRENDRE

14 **DOSSIER** pourquoi le logement est-il une priorité pour la Ville ?

20 **L'INVITÉ** quel bon rythme pour les écoliers ?

22 **REPORTAGE** cantines scolaires : du fourneau à l'assiette

25 **TRIBUNES** majorité et minorité municipales s'expriment

PARTAGER

26 **L'ÉVÉNEMENT** les Angevins dans la danse

28 **RENCONTRES** retraités, ils s'engagent bénévolement auprès des autres

30 **VISITE GUIDÉE** le Chabada, plus qu'une salle de concerts

32 **HISTOIRE** le premier "gratte-ciel" angevin

LE GUIDE/LES SPORTS

33 **MUSÉES** Angers dans le top 10

34 **EXPOSITION** Triptyque, fenêtre ouverte sur le design

35 **OPÉRA** Le Barbier de Séville

37 **ATHLÉTISME** cross du Courrier de l'Ouest et de la Ville d'Angers

Vivre à Angers

Directeur de la publication Jean-Claude Antonini. **Directeur de l'Information et de la Communication** Laurent Defrocourt. **Responsable du pôle média** Nathalie Maire. **Rédacteur en chef** François Lemoulant. **Rédaction** Benoît Chanteloup, Pascal Le Manio, Marine Leroy, Nathalie Maire, Corinne Picard-Beauvallet et Julien Rebillard. **Photo de Une** Thierry Bonnet. **Assistante du pôle média et diffusion** Claudine Bouillet 02 41 05 41 31, journal@ville.angers.fr **Conception graphique** Euro RSCG. **Réalisation** MCM Information. **Photogravure/Impression** Esaycom Imaye, Laval. **Distribution** Adrexo. **Tirage** 83 500 exemplaires. **Dépôt légal** 4e trimestre 2010 ISSN 0767-354 X

235 000 SPECTATEURS, c'est la fréquentation estimée de la douzième édition des Accroche-cœurs. Un succès considérable pour une formule renouvelée. Les 10, 11 et 12 septembre, Angers a ainsi vécu au rythme du Sud, le thème de l'année. Manade camarguaise, percussions, jazz manouche, danseuses flamenco, cigales, musiciens maliens, basques et algériens, fanfare portugaise…, ont envahi les rues ! Point d'orgue du week-end, la transhumance des animaux de fer articulés de la compagnie Oposito. Le ciel angevin n'a, quant à lui, pas été en reste avec le vol des grues d'Afrique orchestré par Christian Moullec, l'ascension de la cathédrale par Les Lézards Bleus et l'extraordinaire feu d'artifice scandé par les Commandos Percus.
Tout cela pour le plus grand bonheur des Angevins qui garderont longtemps encore en tête des images et des souvenirs de cette magnifique édition. Retrouvez les Accroche-cœurs en photos sur **www.angers.fr**

THIERRY BONNET

Jean-Claude Antonini,
Maire d'Angers,
Président d'Angers Loire Métropole
jean-claude.antonini@ville.angers.fr

éDITORIAL

L'ÉNERGIE NOUVELLE DES ACCROCHE-CŒURS

À l'heure où j'écris ces lignes pour le numéro renouvelé de notre magazine, Angers résonne encore des Accroche-cœurs 2010. La formule du grand rendez-vous angevin a évolué elle aussi avec une direction artistique assurée par Aqua Viva et de nouvelles directions à explorer pour pimenter le festival. Par son "Cap au Sud", cette 12e édition nous a montré le chemin d'une fête bien réussie, l'affluence du public et le plaisir que les Angevins affichaient ne laissant pas de place au doute.
Quels en sont les ingrédients ? La force de la programmation sans aucun doute. J'ai la conviction que beaucoup repose sur la pertinence des grands rendez-vous. Il faut plusieurs grands spectacles pour la féerie et l'émotion et nous avons été servis avec la Transhumance d'Oposito, les Lézards Bleus prenant possession de la façade de Saint-Maurice, la fête des Comédiants, la musique et les lumières des Commandos Percu. Dire cela n'enlève rien à la richesse des autres spectacles sans lesquels les Accroche-cœurs ne seraient pas foisonnants et inventifs.
Bravo et merci à Calixte de Nigremont pour avoir été le maître de cérémonie : sans sa parole, ce gentil délire qu'était le Gibralthon n'aurait peut-être pas résonné aussi clairement dans nos têtes. "Combler le détroit de Gibraltar pour, œuvrant au rapprochement des hommes d'Afrique et d'Europe, faire un monde de fraternité…" Voilà qui ne manque pas de sens.
Mais la recette des Accroche-cœurs, c'est ce cercle vertueux de la fidélité des Angevins, de la mobilisation des associations et des services municipaux. Combiné au succès des flash-mobs : chanter "le Sud", danser un Sirtaki… et au pique-nique géant, voilà qui montre que nous sommes à Angers partants pour partager de belles fêtes. En continuant sur une telle lancée, Angers pourrait bien se faire vraiment connaître avec ce festival. Rayonner très largement par les Accroche-cœurs ; j'espère ce développement qui me semble à portée pour les prochaines années.

Le 10 septembre, pour la première fois, le tramway a roulé dans Angers.

LE TRAMWAY ROULE DANS LES HAUTS-

C'était une surprise pour les automobilistes qui circulaient boulevard Jean-Moulin. Arrêtés au feu installé au croisement avec la voie du tramway, ils ont assisté, vendredi 10 septembre, au premier passage de la rame sur cette section du tracé dans les Hauts-de-Saint-Aubin. Un passage destiné à tester la ligne, c'est-à-dire à vérifier que la réalisation est bien conforme au cahier des charges.
Pour ce faire, tous les détails sont observés à la loupe : espace entre la rame et le rebord du quai lors des arrêts en station, synchronisation entre le tramway et **les feux tricolores**…

Les feux tricolores sont réglés de telle manière qu'ils soient toujours verts pour le tramway lorsque celui-ci arrive sur un carrefour.

Après un quart d'heure de circulation, le temps d'un aller-retour à vitesse réduite entre le centre de maintenance et le carrefour Amsler, l'appréciation est positive : "À part quelques réglages mineurs, tout est ok", indique Christophe Rose du groupement TSP, mandataire qui exerce la maîtrise d'ouvrage

CE QU'ILS EN PENSENT

« Vu du tramway, le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin se dévoile sous un angle nouveau. D'abord parce qu'il emprunte des axes qui offrent un point de vue inédit mais, surtout, parce qu'il accompagne un renouveau déjà à l'œuvre, avec l'aménagement de Mayenne-Capucins et la rénovation de la cité Verneau, qui va se poursuivre et monter en puissance. En s'intégrant dans ce mouvement, le tramway contribue à un projet d'envergure au bénéfice de l'attractivité du quartier. »

Bernadette Caillard-Humeau, première adjointe à la Mobilité, à la Voirie et aux Déplacements

OLIVIER CALVEZ

-DE-SAINT-AUBIN

déléguée du chantier du tram pour le compte d'Angers Loire Métropole.
"C'est la deuxième section de ligne à être ainsi validée, après celle d'Avrillé", poursuit Christophe Rose. Morceau par morceau, la ligne va ainsi être progressivement ouverte pour arriver, en mai, à une "marche à blanc" sur toute la longueur, dernière étape avant l'entrée en service, prévue en juin.
C'est aussi sur cette section des Hauts-de-Saint-Aubin que sont en ce moment formés les futurs conducteurs. Autant dire que les riverains et les automobilistes auront souvent l'occasion de voir passer la rame arc-en-ciel. Et de s'habituer aux règles de priorité en usage : arrêt obligatoire dès que le feu est clignotant, sachant que le tramway est prioritaire sur tous les autres véhicules, sur les piétons et les cyclistes.

Un Scot pour 300 000 habitants

Le 7 septembre, le Syndicat mixte de la région angevine a arrêté le Schéma de cohérence territoriale, le Scot. Ce document fixe pour les vingt ans à venir les grandes règles en matière d'aménagement d'habitat, d'activité économique, de structures routières et ferroviaires… Et ceci pour 66 communes autour d'Angers, soit 300 000 habitants. Le Scot sera aussi le document régulateur de l'étalement urbain en notifiant la préservation des zones agricoles et naturelles. Les trois établissements intercommunaux concernés ont donné un avis favorable. Le Scot va faire l'objet d'une enquête publique avant son approbation définitive au deuxième semestre 2011.

www.angersloiremetropole.fr

L'école des beaux-arts puissance trois

Les écoles des beaux-arts d'Angers, Tours et Le Mans se sont réunies au sein d'un même établissement public de coopération culturelle (EPCC). Objectif : rejoindre le schéma "LMD" (licence, maîtrise, doctorat) et garantir aux élèves une reconnaissance européenne de leur diplôme. Avec ainsi la possibilité d'étudier dans d'autres pays de l'Union. Le nouvel établissement devient l'un des plus importants pôles d'enseignement des beaux-arts en France.

OLIVIER CALVEZ

80 Angevins participent à la réflexion sur l'avenir des rives.

Rives nouvelles

Huit équipes ont été présélectionnées en juillet parmi trente-quatre candidats dans le cadre de l'appel à projet international lancé par la Ville. Leur rôle : étudier les divers enjeux du projet – urbanisme, paysage, environnement et déplacements – afin d'imaginer le futur visage des berges de la Maine. Toutes disposent de solides références aux niveaux national et international. Elles avaient jusqu'au 20 septembre pour présenter leur démarche et les premières orientations. Sur cette base, une nouvelle sélection aura lieu pour retenir trois finalistes qui disposeront de neuf mois pour élaborer leur projet en détail.

THIERRY BONNET

La bibliothèque universitaire agrandie avec 7,3 millions d'euros d'Angers Loire Métropole.

ANGERS DE PLUS EN PLUS ÉTUDIANTE

33 500 étudiants aujourd'hui, 21 000 il y a vingt ans. Selon l'Insee, Angers est la ville la plus étudiante de la région et la huitième de France par rapport à sa population. Derrière Poitiers, Montpellier et Rennes, les trois premières, mais devant Toulouse, Bordeaux et Nantes. Angers Loire Métropole n'est pas étrangère à cette réussite. Elle a financé les extensions des écoles de commerce (Essca), d'ingénieurs en agiculture (Ésa) et de la bibliothèque Saint-Serge. Elle aide au financement des chantiers de la Catho, de l'Éseo (électronique) et de l'IUT avec 12 millions d'euros par an.
Autre axe de développement : la coopération entre établissements et avec l'extérieur. Ainsi, le regroupement des écoles d'arts d'Angers, Tours et Le Mans, la fusion de l'institut national d'horticulture et d'Agrocampus Rennes, ou encore la création du pôle de recherche et d'enseignement supérieur de Nantes, Angers et Le Mans. À souligner, l'internationalisation avec plus de 10 % d'étudiants étrangers de 115 nationalités. Une majorité d'Européens mais aussi beaucoup de Chinois. Spécificité qui a vocation à se développer avec l'institut Confucius et le jumelage avec Yantaï.
Autre fait remarquable : la présence d'une antenne universitaire américaine, celle de la Saint-Edward's university d'Austin. Pour souhaiter la bienvenue aux étudiants, la Ville organise en octobre des événements informatifs et festifs.

Retombées économiques et vie nocturne

Être une ville étudiante est synonyme d'attractivité et de retombées économiques, mais cette présence engendre également, à Angers comme ailleurs, une vie nocturne et certaines nuisances. Depuis 2006, des mesures ont permis de réguler les soirées organisées par les associations étudiantes (charte S'amuser sans abuser). En complément, pour les rassemblements plus spontanés en centre-ville, une équipe appelée Noxambules arpente les rues les mercredis, jeudis et vendredis soirs, pour dialoguer et prévenir les conduites à risque.

www.angers.fr/jeunes

VITE LU

Journée du refus de la misère

Coordonnée par ATD Quart Monde : spectacle, théâtre et chant, le 16 octobre, à 20 h, à la maison pour tous de Monplaisir ; rencontre et prises de parole, le 17, de 15 h à 17 h, au jardin du Mail.

Mieux se déplacer

Pour tout savoir sur les bus, le tramway, les pédibus, l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap ou les aménagements cyclables, plongez-vous dans le Guide pratique de la mobilité, disponible gratuitement dans les lieux publics dont la Maison du tramway, place Imbach.

www.angersmetropole.fr

300 exposants présenteront leurs innovations au salon Maison bois du 15 au 18 octobre, au parc expo. www.salon-maison-bois.com

Participez au conseil local de l'environnement

Réfléchir et faire des propositions aux élus en matière de transports, de propreté publique, de biodiversité, d'espaces verts… C'est le rôle du conseil local de l'environnement mis en place par la Ville. Comme les associations, les Angevins peuvent prendre part aux groupes de travail comme ils le souhaitent. Contact : direction Environnement-Cadre de vie, 02 41 05 44 18 ou cle.angers@gmail.com

www.angers.fr/cle

Tout le monde sur le pont le 15 octobre

L'inauguration du nouveau pont Confluences aura lieu le 15 octobre. Les Angevins sont invités à 20 h 30 afin d'assister à sa mise en scène sonore et lumineuse. Rendez-vous à l'une de ses extrémités, rue Larrey ou avenue de la Constitution. Dessiné par l'architecte Thomas Lavigne, ce pont a coûté 26 millions d'euros hors taxes et nécessité trente et un mois de chantier. Ce sixième pont sur la Maine est dédié au tramway, mais aussi aux piétons et aux cyclistes, et aux véhicules d'urgence, en cas de crue de la Maine.

http://tramway.angersloiremetropole.fr

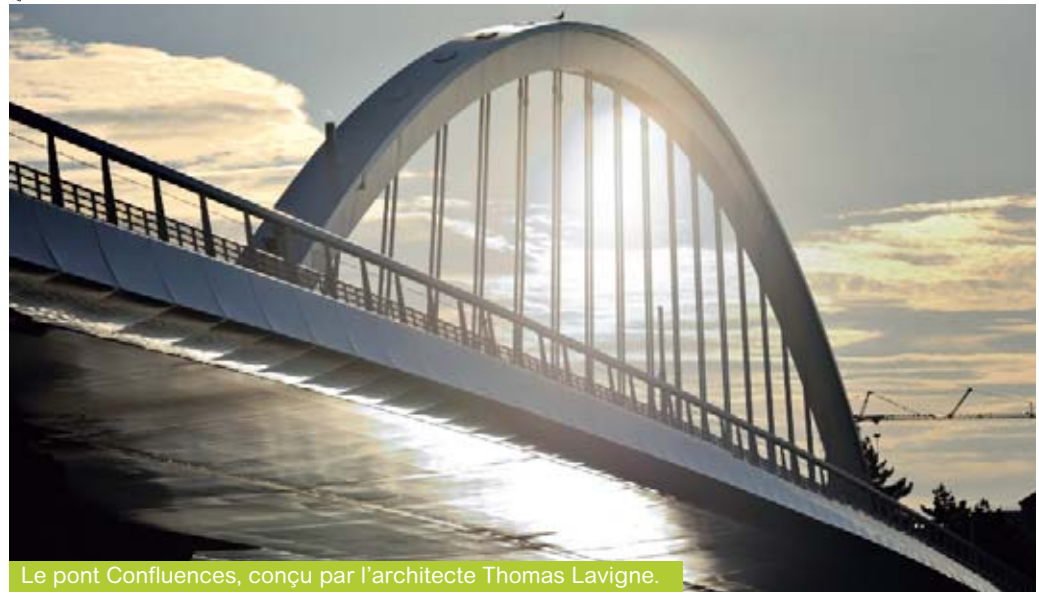

Le pont Confluences, conçu par l'architecte Thomas Lavigne.

OLIVIER CALVEZ

DANS VOS QUARTIERS

Lac-de-Maine

THIERRY BONNET

Le square du Patis en fête, samedi 9 octobre, pour inaugurer le nouvel espace de jeux, créé par la Ville à la demande de l'association Les P'tits Mômes. De 10 h à 18 h, clown, maquillage, apéritif et barbecue, jeux pour tous, musique…
Contact, 06 72 66 22 69.

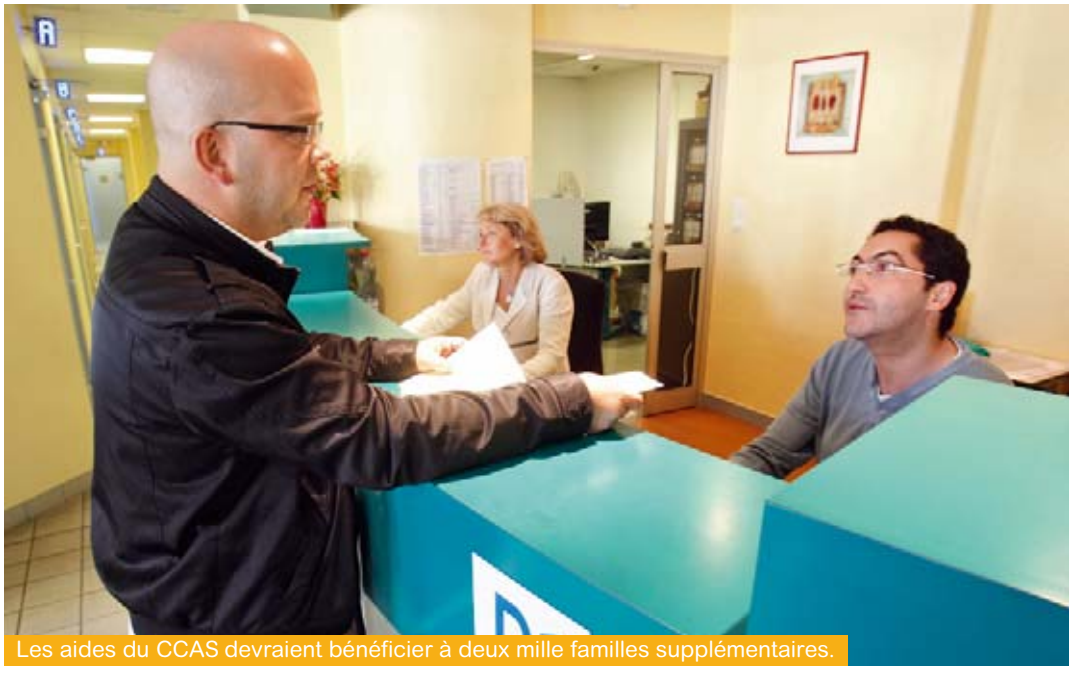
Les aides du CCAS devraient bénéficier à deux mille familles supplémentaires.

THIERRY BONNET

Aides élargies et nouveaux bénéficiaires

Plus de deux mille familles supplémentaires devraient bénéficier des aides du centre communal d'action sociale. De nouvelles dépenses sont prises en charge pour le calcul du quotient : frais de santé, internet et téléphone, maintien à domicile… Par ailleurs, des aides à la restauration seront prochainement attribuées aux jeunes en insertion professionnelle grâce à un partenariat avec les foyers de jeunes travailleurs et 14 000 tickets de restaurant universitaire seront remis à des étudiants en partenariat avec le CLOUS. Pour bénéficier de ces aides, se rendre au CCAS du lundi au vendredi, de 9 h (sauf jeudi, 10 h) à 17 h 30, parvis de l'ancien hôtel de ville. Apporter pièce d'identité, justificatifs de ressources et de charges. **Renseignements : 02 41 05 49 00.**

www.angers.fr

Conférences et cours gratuits à l'institut municipal

L'institut municipal propose des cours publics gratuits, en langues et formations générales (maths, français, philosophie et psychologie), mais aussi, sur inscription, des formations en communication personnelle ou professionnelle et connaissance de soi. En cours payants : langues – dont le roumain et la langue des signes – et calligraphie japonaise. Les conférences couvrent une trentaine de thèmes, de la chanson française à l'image des présidents américains, en cinq cycles.

www.angers.fr/institutmunicipal

Cours collectif de langue.

THIERRY BONNET

DANS VOS QUARTIERS

Le bus pour l'emploi au Grand-Pigeon

Le bus pour l'emploi fera étape, le 14 octobre, de 14 h à 17 h 30, rue Coëffard (place du marché). À son bord, des ordinateurs pour consulter et imprimer les annonces, une importante documentation professionnelle et des conseillers. Le bus pour l'emploi est ouvert à toute personne en recherche de travail. Détails sur www.angersloiremetropole.fr (infos pratiques, économie et emploi).

Marché des producteurs de pays en centre-ville

Le marché du vendredi, de 16 h à 19 h, place de la République, est désormais labellisé "Marché des producteurs de pays". Garantie pour les clients de n'y trouver que des produits locaux vendus directement par leur producteur. La moitié des quinze étals propose des produits "agriculture biologique".

VITE LU

Bibliothèques : nouveau site internet

Tout neuf, le site de la bibliothèque ! Avec une page d'accueil foisonnante d'informations, toutes les animations à venir, des rubriques thématiques, les acquisitions récentes… Et c'est interactif : le lecteur peut évaluer les articles au catalogue, consulter et commenter les coups de cœur et les coups de griffe des bibliothécaires, envoyer les siens, faire des suggestions d'achat...

www.bm.angers.fr

« Le service Bibliothèque à domicile s'appuie sur un véritable réseau : les bénévoles, les aides à domicile, le Clic-Pass'âge, l'hôpital…

Marie-Christine de Brunhoff, bibliothécaire

THIERRY BONNET

Les bénévoles de Bibliothèque à domicile.

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE LIVRE À DOMICILE

Le service "Bibliothèque à domicile" a été créé il y a trois ans par la Ville. Son rôle : apporter livres, cd et dvd aux personnes qui ne peuvent plus se déplacer. Il fonctionne dans tous les quartiers. Animé par un réseau de quarante bénévoles du centre communal d'action sociale, il est gratuit pour les abonnés. "Cent cinquante personnes en ont déjà bénéficié et nous rendons régulièrement visite à une centaine de personnes, se félicite Marie-Christine de Brunhoff, responsable du service à la bibliothèque municipale. Il s'agit d'un public vulnérable, des femmes âgées pour la grande majorité, souvent seules ou éloignées de leur famille, vivant chez elles ou en résidence."
Les visites vont au-delà du simple portage de documents. "J'essaie de constituer les tandems bénévole-lecteur en fonction des affinités, un lien amical finit par se tisser au fil des visites."
Quant au fonds disponible au prêt, le réseau des bibliothèques municipales propose quelque 370 000 documents dont 9 400 livres en gros caractères, 40 000 cd et dvd musicaux, 5 000 films et documentaires, et 1 400 textes enregistrés.
Les usagers souhaitant bénéficier de ce service peuvent contacter Marie-Christine de Brunhoff, à la bibliothèque Toussaint, au 02 41 24 25 50.
Trois mois d'essai gratuit avant de s'abonner à la bibliothèque municipale.
Quant aux bénévoles intéressés, ils peuvent contacter Peggy Latour, au CCAS, au 02 41 23 45 76.

www.bm.angers.fr

Abiba N'Guessan, Asmaa Soubella, Silvia Camara-Tombini, Paul Kanga Brou et Sadia El Ouarga, élus au bureau du conseil de citoyenneté des étrangers.

THIERRY BONNET

DONNER LA PAROLE AUX ÉTRANGERS

Créé fin 2009 par la Ville, le conseil pour la citoyenneté des étrangers "leur permet d'être citoyen à part entière", souligne Silvia Camara-Tombini. L'adjointe au maire co-préside le conseil avec Sadia El Ouarga, Marocaine "vivant ici depuis toujours", et Moussa Ag Assarid, arrivé en 1999 de Bamako. Pour ce Malien, qui vient d'obtenir la nationalité française, "le conseil est une plateforme d'expression pour les étrangers privés du droit de vote. Ici, dit-il, nos voix sont entendues". Et leurs réflexions pourraient déboucher sur des propositions au conseil municipal. Par exemple, l'édition d'un guide d'accueil en plusieurs langues. Dès novembre, la charte de la diversité devrait être adoptée par la Ville tandis que des rencontres sont envisagées avec entreprises et institutions sur l'emploi et la discrimination au travail.
"Enfin, poursuit Moussa Ag Assarid, chacun de nous a quelque chose à apporter à la ville... Nous avons mis nos cultures entre parenthèses pour mieux nous ouvrir à la culture française... Pourquoi ne pas proposer aux Angevins un festival autour de nos richesses ?" Le conseil compte 83 membres qu'il est toujours possible de rejoindre.
Mission diversité de la Ville, muriel.noirot@ville.angers.fr 02 41 05 45 75.

www.angers.fr/projets-et-politiques/democratie-participative

Enquête publique autour du POS

Le plan local d'urbanisme pour Angers, Avrillé, Saint-Barthélemy d'Anjou et Trélazé a été annulé en avril 2009. En attendant l'élaboration d'un nouveau document, c'est le plan d'occupation des sols (POS) de 1978 qui est en vigueur. Cependant des évolutions sont indispensables afin d'intégrer plusieurs projets : un centre de cancérologie à l'hôpital, le renouvellement des secteurs Orgemont et Patton, un pôle de développement économique à la gare… C'est l'objet de l'enquête publique ouverte jusqu'au 15 octobre. Les observations peuvent être portées sur des registres à disposition à la mairie ou par courrier à : M. Le Commissaire Enquêteur, BP 23 527, 49 035 Angers Cedex 01.

www.angersloiremetropole.fr

DANS VOS QUARTIERS

Aménagement urbain de Monplaisir

THIERRY BONNET

Le projet retenu sera dévoilé par le maire lors d'une réunion publique, le 5 octobre. Trois équipes d'architectes urbanistes ont travaillé en parallèle, au premier semestre 2010. Leur réflexion a été alimentée par de nombreux ateliers avec les habitants, animés par CUADD Conseil dans le cadre de la concertation. Réunion le 5 octobre à 20h, à la maison pour tous, rue de l'Écriture. **Contact, pôle territorial, 12, bd Robert-Schuman, 02 41 37 73 77.**

Réunion publique à Notre-Dame-du-Lac

L'étude urbaine de l'avenue Notre-Dame-du-Lac sera lancée lors d'une réunion publique, le 21 octobre à 20 h, au centre Jacques-Tati.

Rendez-vous de quartiers

Les élus rencontrent les habitants à l'occasion des Rendez-vous de quartier. Après les Justices, la Madeleine, et Saint-Léonard, du 22 au 29 septembre, l'équipe municipale sera dans le quartier Doutre, Saint-Jacques, Saint-Lazare, du 10 au 17 novembre. **La réunion publique avec le maire aura lieu le 17, à 20 h 30 (lieu à préciser). Programme et vidéos sur www.angers.fr/rdv_quartier**

Les récrés citoyennes de Graine de citoyen seront présentées aux assises.

THIERRY BONNET

Des assises de l'éducation ouvertes à tous

Ouvrir une nouvelle étape du projet éducatif local, cinq ans après son adoption par la Ville. C'est le but des Assises locales de l'éducation qui réuniront, les 12 et 13 novembre, tous ceux qui le souhaitent : élus, enseignants, fédérations de parents, familles, enfants, institutions… Au cœur des débats : dialogue parents enfants, ouverture au monde à l'heure du multimédia ou encore aide à la parentalité.
Gratuit sur inscription auprès de la direction Éducation-Enfance, BP 23 527, 49 035 Angers Cedex 01 ou agnes.jouin@ville.angers.fr

www.angers.fr/assiseseduc

VITE LU

Entre voisins, le réseau social angevin

THIERRY BONNET

www.angers.fr/entrevoisins.
Le tout nouveau réseau social angevin veut favoriser la rencontre, l'échange et l'entraide entre les Angevins de toutes générations.
Pour partager sa passion du cinéma ou aller ensemble au concert, proposer du soutien scolaire ou du covoiturage, faire garder ses enfants en échange de petits services, inviter ses voisins au repas de quartier…, il suffit de s'inscrire sur le site. Particulier, représentant d'association ou d'établissement public, chacun y dispose d'un portrait qu'il enrichit avec ses passions, ses attentes…

www.angers.fr/entrevoisins

LES PERMANENCES DE VOS ÉLUS

Belle-Beille
Mme Devaux, 13 octobre, de 16 h à 17 h 30
M. Sylla, 20 octobre, de 16 h à 17 h 30, et 23 octobre, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous
M. Gaudin, 27 octobre, de 16 h à 17 h 30

Centre ville
M. Laugery, 9 octobre, de 11 h à 12 h, sur rendez-vous
Mme Clémot-Stréliski, 25 octobre, de 14 h à 15 h, sur rendez-vous ou sur rendez-vous

Deux-Croix – Banchais – Grand-Pigeon
Salle Henri-Cormeau
Mme Bruyère, 15 octobre, de 14 h à 16 h, sur rendez-vous
Maison de quartier
Mme Delmotte, 14 octobre, de 14 h à 16 h
Point info quartier
M. Aubret, 13 octobre, de 9 h à 10 h 30
Mme Bruyère, 16 octobre, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous
Mme Delmotte, 22 octobre, de 10 h 30 à 12 h

Doutre – Saint-Nicolas
Mme Besse, 7 et 16 octobre 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous
M. Rotureau, 9 octobre, 10 h 30 à 12 h

Hauts-de-Saint-Aubin
Mme Camara-Tombini, 15 octobre, de 10 h 30 à 12 h
M. Lahournat, 8, 13 et 27 octobre, de 16 h à 17 h 30, sur rendez-vous

Justices – Madeleine – Saint-Léonard
M. Cazauba, 20 octobre, de 10 h à 12 h
Mme Oron, 29 octobre, de 15 h 30 à 16 h 30

Lac-de-Maine
Mme Lebeugle, 16 octobre, de 10 h à 12 h, sur rendez-vous

Monplaisir
M. Chauvelon, 6 octobre, de 11 h à 12 h 30
Mme Ouattara, 13 octobre, de 11 h à 12 h 30
M. Belot, 22 octobre, de 11 h à 12 h 30, ou sur rendez-vous
M. Azzouzi, sur rendez-vous

Roseraie
Mme Solé, 15 octobre, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous
M. Béatse, 16 octobre, de 9 h à 12 h
Mme Mevel-Pla, 23 octobre, de 9 h à 12 h, sur rendez-vous

Saint-Serge – Saint-Michel
(pavillon associatif quartier Desjardins)
M. Markowicz, 6 octobre, de 9 h 30 à 11 h
M. Dulong, 16 octobre, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous

POURQUOI LE LOGEMENT EST-IL UNE PRIORITÉ ?

Le quartier Desjardins est l'exemple des nouvelles formes d'urbanisme que la Ville souhaite voir se développer.

THIERRY BONNET

➔ Afin de permettre à tous ceux qui le souhaitent d'habiter Angers et d'attirer de nouvelles entreprises, le territoire a besoin de nouveaux logements. La Ville a mis en place une politique très volontariste en ce domaine, afin de bâtir de l'habitat de très bonne qualité dans un cadre de vie préservé.

Il suffit d'aller flâner sur le plateau des Capucins ou dans le parc habité Desjardins pour se convaincre qu'à Angers, non seulement on construit beaucoup, mais des logements de très bonne qualité dans un environnement qui l'est tout autant. La politique municipale concilie ce double aspect quantitatif et qualitatif. Et ceci dans un esprit réaffirmé de mixité sociale. "Notre devoir est de permettre à tous les Angevins, quels que soient leurs revenus, de se loger dans de bonnes conditions dans leur ville, explique Jean-Claude Antonini, le maire. On ne peut se satisfaire de voir les foyers les plus modestes rejetés à plusieurs dizaines de kilomètres et être obligés de faire quotidiennement la navette pour travailler. C'est moralement et écologiquement inacceptable. C'est également économiquement dangereux. Le développement d'une ville passe par la venue de nouveaux habitants. Si Angers veut rester une métropole dynamique, il faut répondre à ce besoin de logements."

25 000 nouveaux logements

La collectivité a mis en place une politique extrêmement volontariste : 25 000 logements seront construits dans l'agglomération, de 2008 à 2017, dont la moitié dans la ville centre. À Angers, l'immense majorité prendra place sur les plateaux des Capucins et de la Mayenne, 240 hectares en cours d'aménagement au nord de la ville de part et d'autre de la première ligne de tramway. À terme, 20 000 nouveaux habitants sont attendus dans cette partie de ville qui se bâtit suivant un cahier des charges exemplaire aussi bien sur le plan architectural

(suite page 17)

CE QU'ILS EN PENSENT

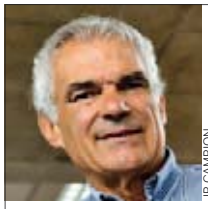
JP CAMPION

« Nous, les professionnels du bâtiment, ne pouvons que saluer l'excellent partenariat tissé avec les collectivités angevines et les bailleurs sociaux. Leur politique d'investissements très importants en faveur de la rénovation urbaine et de la construction de nouveaux logements nous donne de la visibilité dans la durée pour nos plans de charge. Cela nous a notamment permis d'amortir, mieux qu'ailleurs, la crise qui a frappé le secteur l'an passé. Dans l'agglomération, le bâtiment représente 8 000 emplois. En outre, on estime à trois le nombre d'emplois directs entraînés par la construction d'un logement. Enfin, nous accompagnons également la collectivité dans ses initiatives en faveur de l'innovation, en particulier pour la construction de logements plus économiques sur le plan énergétique. Nous venons d'ailleurs de lancer notre propre label à ce sujet : "les pros de la performance énergétique". »

Jean-Baptiste Menet, président départemental de la Fédération française du bâtiment.

Focus // Faire face aux hausses des loyers

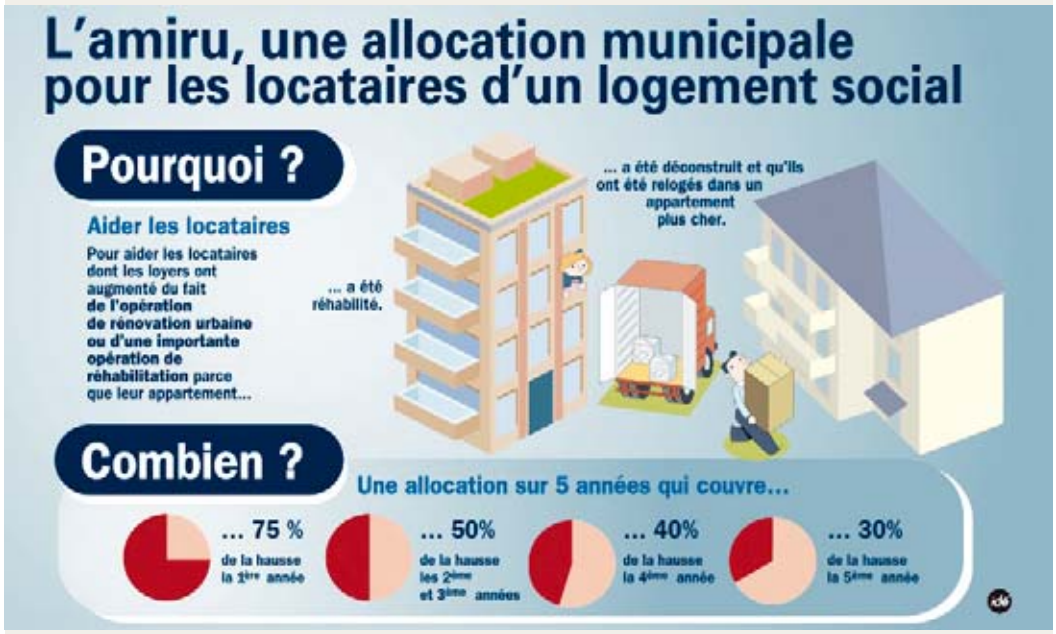

THIERRY BONNET

→ **Tout en améliorant** sensiblement le cadre de vie des locataires, les chantiers de la rénovation urbaine ont mécaniquement entraîné certaines hausses de loyer. Depuis 2007, un "bouclier logement" appelé "amiru" a été mis en place à destination des locataires touchés par cette augmentation. Aujourd'hui, trois cents foyers bénéficient de ce dispositif unique en France qui lisse sur cinq ans la hausse du loyer. Soit pour la Ville, une dépense de 272 000 euros. Autre initiative municipale : la mise sur pied d'une conférence des loyers. Lieu de rencontre de tous les acteurs du logement, cette assemblée vise à mieux appréhender le budget "logement" des ménages, qui comporte, outre le loyer, les charges locatives, les aides perçues et les capacités financières du foyer. Cette instance a vocation à se réunir chaque année.

À VOIR

"Habiter c'est vivre. Une histoire du logement social à Angers"

L'exposition commence aux premiers projets de cité ouvrière au cœur de la Doutre, en 1854, jamais réalisés, et va jusqu'aux bâtiments tout récents du nouveau hameau de la Licorne, à Belle-Beille. L'importance du logement social à Angers est mise en valeur notamment par une carte présentant les emplacements et des témoignages d'habitants, par la présentation des bailleurs et aussi des images d'archives, des informations sur les actuels projets innovants…

Salle Chemellier, du 16 octobre au 16 janvier, tous les jours, de 11 h à 18 h.

CHIFFRES CLÉS

31 %
de logements locatifs sociaux à Angers, soit 23 000 logements pour 73 700 résidences principales. Ce chiffre est de 25 % au Mans et de 23 % à Nantes.

6 000
logements ont été rénovés dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine et 1 000 nouveaux logements ont été construits.

6 315
permis de construire pour des logements neufs ont été accordés, entre 2007 et 2009, dans l'une des trente et une communes d'Angers Loire Métropole.

8 000
emplois. C'est le poids économique que représente acutellement le secteur du bâtiment dans l'agglomération angevine.

CABINET LIONEL VIÉ

Projet de rénovation de la tour Louis-Gain, d'Angers-Habitat.

Au cœur de la Roseraie réhabilitée, l'espace Robert-Robin, résidence pour personnes âgées.

(suite de la page 15)
qu'environnemental. Ceci, évidemment bien loin de l'esprit qui avait mené à l'élévation à la va-vite des grandes barres d'immeubles dans les années soixante. Pour preuve, l'aménagement unanimement salué de l'ancienne caserne militaire Desjardins, transformée en parc habité à deux pas de l'avenue Pasteur.

Des aides pour construire durable

La crise qui a frappé de plein fouet l'an passé le secteur de l'immobilier n'a rien changé aux objectifs.
Au contraire, la Ville a redoublé d'efforts pour éviter de voir les chantiers s'arrêter.
Dans un esprit de relance, elle a contracté un emprunt exceptionnel de quinze millions d'euros permettant de déployer toute une série de nouvelles mesures en faveur du logement social. La construction d'une centaine de logements, abandonnée par des promoteurs privés, a ainsi pu être reprise par des bailleurs sociaux. Ces derniers bénéficient également d'aides supplémentaires afin d'accélérer leurs mises en chantier et de construire "durable".
Désormais, l'ensemble des projets qui démarrent sur le plateau des Capucins est estampillé bâtiment basse consommation (BBC), une des normes les plus strictes en termes d'économie d'énergie.
Enfin, les subventions en faveur de l'accession aidée à la propriété ont été doublées. Plus de 80 % des Angevins remplissent les conditions pour en bénéficier. En un an, 102 foyers ont ainsi reçu de 8 000 à 12 000 euros d'aides de la Ville et d'Angers Loire Métropole pour l'acquisition d'un logement.

L'accession sociale à la propriété se développe

Les bailleurs sociaux s'engagent aussi dans cette voie afin de faciliter le parcours résidentiel de leurs locataires. Ainsi, **Angers Habitat** développe depuis deux ans une politique en faveur de l'accession sociale dans l'agglomération, notamment à la Roseraie, avec les 32 appartements de l'immeuble rénové Rosa-Park et les 20 nouveaux logements individuels de la "Croix du Sud". Trois autres opérations de ce type, 70 appartements, sont en chantier : La Monnaie aux Ponts-de-Cé, le Clos Larévellière à Angers et Terra Nova sur le plateau de la Mayenne. À côté de ces constructions neuves, Angers Habitat a également établi un programme de vente de 230 logements anciens de son patrimoine, destiné en priorité à ses locataires.

355 millions d'euros pour la rénovation urbaine

L'autre axe majeur de la politique est évidemment la gigantesque entreprise de rénovation urbaine

Angers Habitat est le principal bailleur social d'Angers avec 12 000 logements. Il est le bras armé de la Ville en matière de logement social. Comme bailleurs sociaux, on trouve aussi la Soclova, détenue majoritairement par la Ville, et quatre sociétés anonymes : le Toit angevin, le Val de Loire, Logi Ouest et Anjou Castors. Désormais, la personne à la recherche d'un logement n'effectue plus qu'une seule demande pour l'ensemble des bailleurs sur **www.demandedelogement49.fr**

menée dans les quartiers prioritaires. En sept ans, les visages de la Roseraie, du Grand-Pigeon et de Belle-Beille ont profondément changé. 355 millions d'euros auront été investis dans les quartiers prioritaires, dont 76 millions d'euros directement par la Ville. Cet argent aura permis de rénover le parc immobilier social, d'aménager les abords des immeubles et de revoir les équipements des quartiers. 6 000 logements ont ainsi été concernés par une réhabilitation lourde pour un montant moyen de 20 000 euros. Ceci aura permis notamment de revoir de fond en comble l'intérieur des appartements et de renforcer l'isolation à l'extérieur afin de réduire les charges pour les locataires.

Mille logements sociaux vétustes ont disparu, autant ont été reconstruits

Ce n'est pas du neuf, mais parfois, ça y ressemble. Ainsi, l'exemplaire rénovation de la tour Chaptal au Grand-Pigeon avec ses balcons et ses grandes baies vitrées. En outre, les immeubles plus vétustes ont été démolis : les sept tours Hamon à Belle-Beille ou les barres des 3,5 et 7, square des Jonchères à la Roseraie. En tout, mille logements ont ainsi disparu, compensés par autant de constructions nouvelles comme celles qui s'achèvent au Daguenet. Et ce n'est pas fini. Une nouvelle opération se profile afin de redessiner Monplaisir et Verneau, quartiers qui n'avaient pas pleinement bénéficié de la première vague de chantiers. On parle également de projet à venir dans le "vieux" Belle-Beille. Enfin, les logements sociaux hors des quartiers prioritaires ne sont pas oubliés. Un seul exemple : la rénovation de l'ensemble immobilier Jeanne-d'Arc d'Angers-Habitat qui se poursuit avec le chantier de la tour, rue Louis-Gain.

PLUS D'INFOS

Accueil logement,
68, rue du Mail, lundi, de 14 h à 18 h ; mardi, jeudi et vendredi, de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h ; le mercredi, de 10 h à 18 h. Tél. : 02 41 05 50 55.

www.angers.fr/vie-pratique/logement

Les travaux se poursuivent sur le plateau des Capucins.

THIERRY BONNET

SUR LE TERRAIN

Trois exemples où Angers

INITIATIVE

CONSTRUIRE BIEN, VITE ET MOINS CHER

Le projet en bois du cabinet Guérif.

CABINET GUÉRIF

Bâtir vite, à des coûts inférieurs aux normes du logement social, et avec des performances énergétiques qui garantissent un coût d'usage le plus faible possible. Un challenge lancé par la Ville en octobre 2009, dans le cadre d'un appel à projets. Sur les vingt-quatre équipes de constructeurs, architectes et thermiciens qui ont répondu, trois ont été retenues.
Les projets lauréats, portés par les mandataires Guérif, Briand et Sogea, dessinent des logements modulaires, adaptables à différents choix architecturaux et largement fabriqués en usine. La durée du chantier est ainsi réduite, les coûts également. Avec à l'arrivée un prix de sortie, de 1 100 euros au mètre carré, contre 1 400 à 1 500 en moyenne.
Pour satisfaire l'exigence d'une performance énergétique élevée, les projets témoignent d'un soin particulier apporté à l'enveloppe extérieure des logements. Certaines propositions incluent également l'usage de panneaux solaires et de pompes à chaleur.
Les terrains sur lesquels s'élèveront ces bâtiments innovants seront bientôt connus, avec l'objectif de créer environ 200 logements. Les premiers chantiers pourraient commencer avant l'été 2011… et pour certains, prendre fin seulement six mois plus tard.

innove en matière de logement

PREMIÈRE EN FRANCE

158 modules tout en bois pour la résidence étudiante

La nouvelle résidence étudiante Einstein de l'île des Artilleurs, dans le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin, se compose de 158 modules en bois construits par la société vendéenne Bénéteau. Avantage : l'ensemble a été assemblé sur place en un temps record. La résidence a ouvert début septembre alors que les terrassements n'avaient commencé qu'en mars ! Mais attention, la rapidité ne nuit pas à la qualité finale et à l'esthétique du bâtiment. Ce projet de la Soclova à destination du Crous a été mis en scène par l'architecte angevin Jean-Pierre Logerais avec un effort particulier sur les plans thermique et acoustique. Chaque étudiant dispose de 19 m².

Une résidence construite en un temps record.

THIERRY BONNET

SERVICE À LA POINTE

Réduire la fracture numérique et les charges locatives

Internet à zéro euro.

THIERRY BONNET/ARCHIVES

Internet + soixante chaînes télé, au prix imbattable de zéro euro. Cette offre "Internet résidentiel" est proposée depuis début 2009 par le Toit angevin à 600 logements de la Roseraie. 360 familles l'ont déjà adoptée. Cette opération pilote menée dans le cadre de la Rénovation urbaine permet de lutter contre la fracture numérique. Service supplémentaire proposé par le bailleur : un portail de suivi en temps réel de la température de son logement, de ses consommations d'électricité et d'eau. Objectif : maîtriser ses charges. Et pour que l'achat du matériel informatique ne soit pas un frein, des ordinateurs sont vendus aux locataires à prix très bas.

CE QU'ILS EN PENSENT

« Répondre au besoin des Angevins de se loger et soutenir le développement de la métropole.

THIERRY BONNET

Jean-Luc Rotureau,
adjoint au maire
à l'Urbanisme et au logement

Pourquoi la collectivité s'occupe-t-elle de logement ?
Au cours des dernières années, la demande de logements a été forte sur notre ville et les habitudes de vie ont bouleversé la donne. Les étudiants et les jeunes actifs veulent leur indépendance, les personnes vivent plus longtemps à domicile, les retraités veulent revenir en ville et les divorces multiplient les besoins. Ainsi, dans l'agglomération, plus de 5 300 demandes de logements sociaux sont non satisfaites. Notre politique a deux objectifs : répondre à ce besoin des Angevins de se loger et offrir des logements à de nouveaux habitants afin de soutenir le développement de la métropole.

D'où la nécessité de construire des logements sociaux ?
Le logement social, c'est le logement de monsieur Tout-le-monde. Plus de 80 % des Angevins peuvent y prétendre. Angers possède 31% de logement social sur son territoire. C'est un chiffre très élevé dont nous sommes fiers. En effet, le logement social permet de maintenir la mixité sociale dans tous les quartiers. En outre, il permet de donner du pouvoir d'achat supplémentaire aux Angevins car le prix de location y est en moyenne deux fois moins élevé que dans le parc privé (5 euros par mètre carré contre 10).

En quoi le développement économique est-il lié au logement ?
Pour qu'une ville se développe, elle doit accueillir de nouvelles familles dans de bonnes conditions. Offrir un bon cadre de vie à ses employés est aujourd'hui une des raisons primordiales qui fait basculer le choix d'une entreprise souhaitant s'implanter ou se développer. C'est pourquoi, en concertation avec les 31 communes de l'agglomération, Angers Loire Métropole a validé un très ambitieux plan local de l'habitat en 2007 qui permettra de voir se construire 25 000 nouveaux logements en dix ans.

François Testu, spécialiste des rythmes de vie de l'enfant

QUEL BON RYTHME POUR LES ÉCOLIERS ?

JEAN-PATRICE CAMPION

« La réduction à quatre jours de la semaine d'école a ajouté de nouvelles ruptures de rythme, qui nuisent à la réussite scolaire.

SON PARCOURS
64 ans. Ancien instituteur devenu professeur de psychologie à l'université de Tours, il est l'un des fondateurs au milieu des années quatre-vingts de la chronopsychologie, science humaine qui analyse les rythmes de vie des individus dans la société. Il vient d'être désigné par Luc Chatel, ministre de l'Éducation nationale, comme l'un des seize membres du tout nouveau comité de pilotage de la conférence nationale sur les rythmes scolaires.

Depuis septembre, l'école angevine de l'Isoret est revenue à un rythme de quatre jours et demi de cours par semaine avec classe le mercredi matin. Pourquoi la semaine de quatre jours pose problème ?
Avant 2008, les cours étaient dispensés sur quatre jours et demi. Aujourd'hui, les programmes n'ont pas changé mais, ne disposant plus du samedi matin, les enseignants doivent concentrer leurs apprentissages sur quatre jours. Auparavant, le rythme imposé aux enfants, surtout aux plus petits, était déjà très soutenu. Alors depuis… Certains sont présents à l'école de la garderie du matin à 7 h 30 jusqu'à celle du soir à 18 h ! Et puis, cette mesure renforce les inégalités. En effet, cette demi-journée supprimée n'a été compensée par rien. Par conséquent, les enfants des familles les plus en difficulté et ceux habitant des territoires peu animés se retrouvent bien souvent sans occupation.

« Il faut revenir aux quatre jours et demi et diminuer le nombre d'heures d'apprentissage, surtout pour les plus petits. Enfin, il faut alléger le nombre d'heures quotidiennes.

Et concernant le respect des rythmes de vie ?
La semaine de quatre jours a ajouté de nouvelles ruptures de rythme. Tout d'abord, il y a la coupure du week-end. Les enfants se couchent plus tardivement, les heures de repas changent… L'organisme a du mal à suivre. Et quand il intègre ces nouvelles données, on est déjà lundi, et il faut repartir pour la semaine. Et le mercredi arrive vite avec sa nouvelle coupure. Ces cassures génèrent du stress et des difficultés d'apprentissage. Et pourtant, si les rythmes des enfants étaient mieux respectés, cela favoriserait une meilleure réussite scolaire, source d'une société plus dynamique et plus créative.

Alors, quel est le bon rythme ?
Il faut plus de régularité. Le calendrier annuel doit voir se succéder sept semaines de travail et deux semaines de congés : une semaine pour décrocher, une pour se reposer. Cela ne rogne que très peu les grandes vacances. Quand on voit qu'à la Toussaint, il n'y a que dix jours de repos, alors que ces congés interviennent dans un trimestre qui représente plus de 40 % de l'année scolaire et à un moment où tout le monde est fatigué ! Au niveau hebdomadaire, il faut revenir à quatre jours et demi et diminuer le nombre d'heures d'apprentissage, surtout pour les plus petits. Enfin, il faut alléger le nombre d'heures quotidiennes de cours et placer systématiquement les activités les plus « sollicitantes » en deuxième partie de matinée et en milieu d'après-midi, aux moments où les enfants sont les plus performants.

Que pensez-vous de l'expérience de l'école de l'Isoret qui travaille le mercredi matin ?
Sur le papier, c'est ce qui peut se faire de mieux. On enlève une heure de cours par jour que l'on replace le mercredi matin. Et, pendant cette heure libérée en fin d'après-midi, les enfants sont pris en charge pour des activités périscolaires. Cela ressemble un peu à ce qui se fait en Finlande, pays systématiquement en tête des évaluations qui comparent les différents systèmes éducatifs des pays développés.

À quoi va servir le nouveau comité de pilotage de la conférence nationale sur les rythmes scolaires que vous venez d'intégrer ?
Nous verrons bien. Cela montre au moins un début de prise de conscience gouvernementale de cette question.

Vous ne semblez pas très optimiste ?
Sur le papier, tout le monde souhaite ce qu'il y a de mieux pour les enfants, mais de tels changements peuvent braquer des parents, enseignants, professionnels du tourisme, élus… Et comme de telles mesures ne porteraient leurs fruits que dans quinze ou vingt ans… Une éternité pour des politiques qui veulent des résultats rapides. Enfin, l'actuel gouvernement considère l'Éducation nationale comme un gouffre financier dont il faut réduire le coût et non comme un investissement sur l'avenir qu'il faut consolider.

CANTINES SCOLAIRES : DU FOURNEAU À L'ASSIETTE

➔ Chaque jour, près de 11 000 repas sortent des cuisines de l'Éparc. Direction les cantines des écoles, accueils de loisirs et crèches. Objectif : proposer aux enfants une nourriture agréable, saine et équilibrée.

L'homme est volubile dès qu'il est question de beurre blanc, d'émulsion ou de vinaigrette maison. Jean-Michel Sébillaud est chef de cuisine à l'Éparc, l'établissement qui assure la production, la livraison et le service des repas destinés aux cantines des écoles maternelles et primaires angevines. "Ce n'est pas parce qu'on travaille d'énormes quantités qu'on ne doit pas le faire bien, avec de bons produits, des goûts et de la variété, insiste-t-il. Cuisine collective ne veut pas dire mauvaise qualité. On s'efforce de proposer des plats savoureux, préparés à l'ancienne, comme à la maison." En effet, cuisiner et servir des repas sains, équilibrés et agréables pour les enfants est le cœur de métier des deux cent vingt salariés de l'Éparc.

Comme à la maison, en plus grand

Chaque jour, près de 11 000 repas sortent ainsi des fourneaux de la cuisine centrale de Saint-Barthélemy-d'Anjou. Direction les écoles, les crèches et, les mercredis et vacances scolaires, les accueils de loisirs. Leur fabrication est réalisée en liaison froide. Tout est cuisiné sur place, mis en barquette, puis descendu en température. Les repas sont ensuite stockés en chambre froide pour être livrés, réchauffés et servis dès le lendemain.

Ces deux dernières missions incombent aux serveuses des restaurants scolaires. "À l'école Victor-Hugo, le coup de feu – trois cents couverts à assurer – démarre dès l'arrivée des premiers élèves, explique Chantal Gasnier, serveuse dans cet établissement. Les maternelles sont servis à table et les primaires au self. Dans les deux cas, notre rôle est de leur présenter les plats et de les inciter à goûter. Une fois les tables débarrassées, nous regardons si les assiettes sont vides ou non. Cela sert d'indicateur aux collègues qui créent les menus."

Au palmarès des mets qui raflent la mise : en entrée, la salade harlequin (pâtes de couleurs, maïs, tomates, poivrons et vinaigrette) ; en plat principal, le hachis parmentier ; et en dessert, l'éclair au chocolat. Du classique certes mais les carottes râpées, le potage de chou-fleur, les épinards béchamel, les aiguillettes de poulet au caramel ou les pêches au sirop sont appréciés aussi .

De plus en plus de bio

"Nous faisons manger les enfants de neuf mois à douze ans, note Jean-Michel Macault, le directeur.

CE QU'ILS EN PENSENT

« Avec le chef, nous élaborons les menus pour deux mois en tenant compte des recommandations d'un groupe de spécialistes en restauration collective et nutrition. Il nous conseille sur la fréquence, la variété et le grammage. L'important est de proposer des repas équilibrés et des astuces de préparation pour que les écoliers mangent de tout.»

Julie Cherbonnier, diététicienne

PHOTOS : THIERRY BONNET

6 850 enfants angevins déjeunent dans les cantines scolaires des écoles maternelles et primaires.

2,5 tonnes de denrées brutes sont nécessaires pour la fabrication quotidienne des repas. Soit, par exemple, 900 kg d'haricots verts, 800 pains…

45 minutes, c'est le temps moyen d'un repas pris à l'école. En général, les cantines assurent deux services chaque midi.

LA VILLE A ENTAMÉ UN IMPORTANT CHANTIER DE RÉNOVATION DES RESTAURANTS SCOLAIRES. Onze écoles élémentaires fonctionnent désormais en self-service. Du côté des maternelles, le service à table est maintenu. Dans les deux cas, l'objectif est de faire du déjeuner un temps de socialisation pour les enfants, dans un environnement calme, propre et agréable.

Un âge charnière dans l'éducation nutritionnelle et le développement du goût. À nous, avec les parents, de leur permettre de manger, mais aussi de découvrir des associations sucrées-salées et les fruits et légumes de saison. Bio pour certains aliments comme les pommes, betteraves, carottes, semoule, coquillettes, lentilles, yaourts, chipolatas et sauté de dinde." En attendant le poulet, pour bientôt. "Acheter bio, renforcer les filières locales, réduire et recycler les déchets… le développement durable est partie prenante de notre chaîne de production", conclut le directeur.

À L'ÉPARC, PAS DE PLAT PRÉPARÉ ACHETÉ TOUT FAIT. Les menus sont cuisinés à partir de produits de qualité, pour certains issus de la filière biologique. L'équilibre alimentaire, la couleur, l'association de saveurs et la présentation des assiettes sont aussi pris en compte.

PHOTOS : THIERRY BONNET

1982 année de la création de l'Éparc par la Ville afin d'assurer une mission de service public : produire les repas servis dans les cantines.

Infos pratiques

• **Bien informer les parents** Un dépliant présentant les menus servis au déjeuner et des suggestions pour le repas du soir est envoyé tous les deux mois au domicile des enfants. De même qu'une lettre trimestrielle d'information sur le fonctionnement de l'Éparc agrémenté d'un conseil diététique.

• **Tarifs adaptés** Le prix de vente d'un repas est calculé en fonction des revenus des parents. Il varie de 1,95 euro à 4,27 euros selon le quotient familial. Avec un coût de revient de 5,23 euros, l'équilibre financier est assuré par une subvention de la Ville. Des formules d'abonnement annuel existent et donnent lieu à des réductions.

• **École de cuisine** L'Éparc propose une école de cuisine pour les enfants de 6 à 11 ans. Les cours sont gratuits et encadrés par le chef de cuisine. Deux séances pendant lesquelles les petits marmitons confectionnent une entrée, un plat et un dessert.

• **Certification qualité** L'Éparc est certifié Iso 9 001 pour ses activités de fabrication, de vente, de livraison et de service à table.

• **Visites publiques** L'Éparc est au programme des visites d'entreprises "Made in Angers". Prochaine édition : du 21 février au 18 mars.

• **Contacts** Éparc, 49, rue des Claveries, à Saint-Barthélemy-d'Anjou. Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h. Tél. : 02 41 211 880. Courriel : contact@eparc.fr Site internet : www.eparc.fr

TRIBUNES

➔ En application de la loi « démocratie et proximité » du 27 février 2002, cette page est consacrée à l'expression de la minorité et de la majorité du conseil municipal.

AIMER ANGERS - MAJORITE

Angers change, une rentrée faite de nouveautés

AUTOUR DE L'ÉCOLE

La rentrée c'est le temps des enfants un moment important, dans la vie des familles. C'est donc l'occasion pour nous de faire le point sur les nouveautés proposées aux familles pour toujours mieux accompagner les Angevins.

Un chantier innovant : le réaménagement des rythmes scolaires, expérimenté depuis septembre à l'école de l'Isoret. Après une année consacrée à l'écoute des parents, des enfants et des enseignants sur toute la ville, une communauté éducative volontaire met en place une nouvelle façon de travailler. La semaine est ré organisée autour des apprentissages fondamentaux le matin et d'activités l'après midi, avec un mercredi matin à l'école.

L'extension des horaires de garderie du soir de 18h00 à 18h30. La ville d'Angers propose depuis maintenant plusieurs années une garderie gratuite aux familles. Les enfants scolarisés peuvent ainsi bénéficier d'un encadrement. Les parents d'élèves ont fait entendre la difficulté, pour les parents qui travaillent, d'être à 18h à l'école. Un marathon qui se répète quotidiennement et qui pèse sur toute la famille. C'est pourquoi après discussion, la ville propose cette année une extension payante d'une demi-heure.

La cantine, une attention renouvelée. Cette année 7 écoles bénéficient de travaux afin de proposer des selfs. Il ne s'agit pas uniquement de travaux de confort. Le temps de la restauration doit être un temps convivial et de repos. Autre mesure, saluée dans les médias nationaux : la part croissante des produits certifiés « bio » et d'origine locale, dans les repas des tout petits, servis par un Eparc performant et innovant.

Les classes numériques : c'était un engagement du mandat qui se réalise. Une expérimentation a été effectuée sur 4 écoles l'année dernière en étroite collaboration avec l'inspection académique. Cette année dix écoles vont être équipées, progressivement toutes les écoles publiques seront dotées de grandes valises à roulettes avec des ordinateurs portables. En outre des tableaux interactifs tactiles sont installés reliés à un vidéo projecteur et à un ordinateur ils permettent aux enseignants de développer des cours plus vivants et participatif. C'est une nouvelle étape en faveur d'une meilleure intégration de l'informatique dans la vie des écoliers angevins.

AUTOUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les villes d'Angers, Tours et Le Mans innovent au bénéfice de leurs étudiants **en unissant leur école des Beaux-arts** au sein d'un même établissement. L'union prend la forme d'un établissement public de coopération culturelle (EPCC). Avec ce statut, l'école accède au rang d'université autonome et rejoint le schéma "LMD" (licence, master, doctorat). Pour les élèves, c'est la garantie que leur diplôme sera reconnu au niveau européen avec la possibilité, durant leur cursus, d'étudier dans d'autres écoles de l'Union.

Sans disparaître, les spécialités enseignées dans les trois écoles acquièrent ainsi un rang nouveau. Par exemple, la formation "cinéma" dispensée à Angers pourra désormais être sanctionnée par un master. Et au niveau financier, le nouvel établissement peut prétendre à des crédits supplémentaires octroyés par l'Etat, chiffrés cette année à 75000 euros et dédiés à la recherche.

CAP AU SUD, LE RENOUVEAU DES ACCROCHE-CŒURS

Nous avons infligé un beau démenti à tout ceux qui annonçaient la fin de ce rendez vous.

La grande fête populaire a mobilisé une cinquantaine de compagnies. Nous avons eu le bonheur d'accueillir cette année des artistes plasticiens de grande qualité tel Ousmane Sow. Vous avez été nombreux à vous inscrire aux flash-mobs et à répondre aux différentes invitations ; merci à tous ceux qui ont fait ces belles journées et ces belles soirées. Merci aux habitants, aux acteurs culturels, aux associations, aux services municipaux et rendez vous l'année prochaine pour faire ensemble route à l'est.

Avec le tramway, les opérations de renouvellement urbain, les actions de proximité dans vos quartiers, Angers est en plein renouveau. Vos élus se mobilisent pour que notre ville soit plus forte et plus agréable à vivre.

ANGERS, CHOISIR L'AVENIR - MINORITE

L'autre bilan de la majorité

Au regard du contexte actuel de fragilité sociale et d'incertitude financière, il parait important de revenir sur un certain nombre d'affirmations en décalage avec ce que vivent les Angevins au quotidien.

La justice sociale est LA priorité : FAUX

Les dépenses supplémentaires pour le tramway sont aujourd'hui de l'ordre de 200M€, les frais de fonctionnement ont doublé au regard des recettes,... ces décisions ont des incidences financières directes sur les familles les plus fragiles : les tarifs des transports n'ont cessé d'augmenter depuis deux ans, la taxe sur les ordures ménagères a augmenté de 16% ainsi que le prix de l'eau. En projetant de construire un centre aqualudique pour 30 M d'€, la majorité privilégie actuellement les loisirs au détriment du développement économique (- 4 millions en deux ans). Or, c'est bien de la création d'emploi que découle en priorité la justice sociale : être privé d'emploi est la première injustice sociale.

La ville n'a pas de dette : VRAI mais…

Derrière cette apparente bonne gestion, se cache en réalité une dette importante à l'Agglomération de 356 millions d'euros, soit une dette de 1 300 euros par habitant. Un nouvel impôt sur les ménages à l'Agglo se profile. Quant à la Ville, la non maîtrise des dépenses de fonctionnement la contraindra à emprunter à terme.

La gestion financière est transparente : FAUX

L'Agglomération se caractérise par son opacité. Ce qui est vérité à la Ville ne l'est pas à l'Agglo! Un Vice-président l'a d'ailleurs dénoncé très récemment : absence de commission des finances, absence d'évaluation objective des politiques menées par la majorité et a fortiori, absence de visibilité sur les investissements engagés depuis plusieurs années.

Les élus se battent face à Nantes pour défendre la place d'Angers : FAUX

Devant les attaques répétées de certains élus nantais, la minorité angevine a été la première à réagir pour défendre la légitimité de l'aéroport Angers-Marcé. Force est de constater que les élus ne se sont pas mobilisés sur ce dossier. Aucun représentant d'Angers ne siège par ailleurs au syndicat d'études du futur aéroport Notre Dame des Landes, aéroport qui, s'il est réalisé, impactera pourtant l'ensemble de l'offre aéroportuaire du Grand Ouest, ainsi que les infrastructures de transport.

Depuis longtemps, notre groupe se bat pour redonner à notre cité, l'ambition qu'elle mérite : réforme de la Chambre de Commerce et d'Industrie, pôle universitaire du CHU, grandes infrastructures, future métropole…ne laissons pas Nantes s'accaparer l'ensemble des grands projets de développement. L'avenir d'Angers en dépend.

Michelle MOREAU, Laurent GERAULT, Marie-Claude COGNE, Ahmed EL BAHRI, Françoise LE GOFF, Emmanuel CAPUS, Valérie RAIMBAULT, Caroline FEL, Gilles GROUSSARD, Daniel DIMICOLI, Roselyne BIENVENU, Catherine GOXE, Monique COSNEAU et Bernard DUPRE

02 41 05 42 07 www.angers-avenir.com

LES ANGEVINS DANS LA DANSE

➔ **Huit cents Angevins** à danser le Sirtaki place Kennedy, le 11 septembre à 18 h 30 ! Cette scène étonnante est le résultat ô combien réussi d'un des nouveaux axes de développement des Accroche-cœurs : la participation du public lors de flashs mobs, événements festifs et impromptus. On a ainsi également pu entendre 1 500 Angevins entonner «Le Sud», de Nino Ferrer, le samedi à 0 h 30, montée Saint-Maurice, et voir deux cents autres se jeter dans la fontaine du Quai-Ligny, le dimanche midi.

THIERRY BONNET

RETRAITÉS, IL BÉNÉVOLEME

« J'ai aussi participé à un projet ponctuel sur les petits bonheurs de la vie, avec des jeunes, une belle aventure humaine !

Marie-Françoise Degardin, bénévole au centre communal d'action sociale (CCAS)

PHOTOS : THIERRY BONNET

DÈS MA RETRAITE EN 2008, j'ai contacté le CCAS pour participer aux activités Mix'âges. On m'a proposé un atelier de cuisine inter générations dans un foyer de jeunes travailleurs. Je m'y retrouve bien, c'est en lien avec mon histoire familiale et mon goût du partage. J'ai aussi commencé la Bibliothèque à domicile. Je rencontre régulièrement deux couples qui ne peuvent pas se déplacer, c'est très intéressant, on est une fenêtre dans leur vie. C'est une activité qui répond à des besoins réels. Et dans tout cela, il y a du plaisir, forcément.

« Ce qui me motive ? J'aime l'écrit et j'aime les enfants.

Gilles de Villars, bénévole à Lire et faire lire

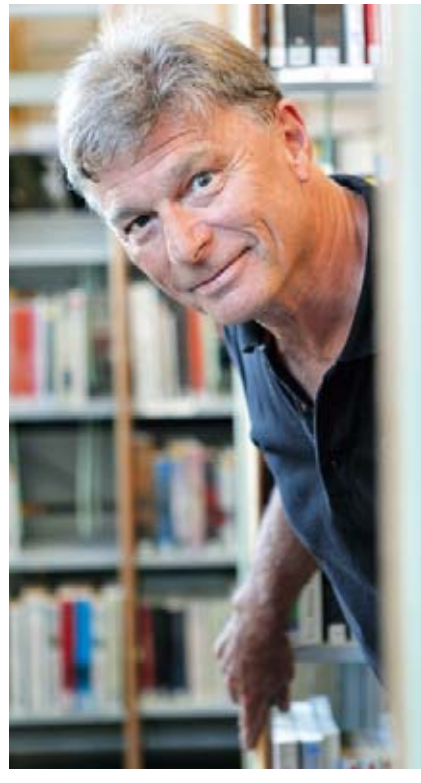

ANCIEN JOURNALISTE, JE SUIS REVENU À ANGERS POUR MA RETRAITE, il y a six ans, et je suis devenu bénévole à Lire et faire lire. J'interviens à l'école Annie-Fratellini, auprès d'élèves de cours moyen, qui sont volontaires pour cette activité, le soir tout de suite après l'école. Comme la bibliothèque est juste à côté, j'y amène les enfants et c'est pratique pour choisir les livres. On lit à tour de rôle, mais ceux qui ne veulent pas peuvent se contenter d'écouter. Ils n'ont pas tous le même niveau, c'est enrichissant, ceux qui ont du mal ont particulièrement besoin de ces temps de lecture. Souvent les enfants n'ont pas de grands-parents pour leur raconter des histoires.

« Il ne faut pas porter de jugement, ils ont faim, on leur donne à manger et voilà.

Huguette Mercier, bénévole à Aide Accueil

DEPUIS CINQ ANS, JE SUIS BÉNÉVOLE À AIDE ACCUEIL, un matin par semaine. Arrivée à la retraite, j'ai eu envie d'être utile et je suis venue là car il y a toujours besoin de bénévoles. On travaille à plusieurs, on met la table, on prépare le repas et on ouvre les portes à 11 h. Il y a toutes sortes de gens et de situations dans le public que nous recevons. On donne aux autres mais on reçoit aussi beaucoup.

« Faire participer les femmes à la vie de la cité.

Juliette Hubin, bénévole à l'Aptira

LE MARI DE MA FILLE EST D'ORIGINE MAROCAINE et j'ai eu envie de découvrir cette culture, tout en transmettant mes connaissances. Dès la retraite, il y a seize ans, j'ai commencé comme bénévole aux ateliers d'intégration de l'Aptira, pour des femmes entre 40 et 60 ans. On améliore leur niveau en français et on les informe sur la vie civique française, la santé… Avec la charte Culture et solidarité, elles visitent des monuments, des musées. Je coordonne désormais les sept pôles de l'Aptira, ainsi je garde des liens avec tout le monde, c'est motivant !

S S'ENGAGENT NT AUPRÈS DES AUTRES

« M'occuper de personnes âgées m'a appris à ne pas appréhender de vieillir.

Olivier Beillard, bénévole au centre communal d'action sociale (CCAS)

JE M'OCCUPE DES PERSONNES ÂGÉES À MOBILITÉ RÉDUITE, lors des animations du CCAS. Des choses simples : aider à descendre du véhicule, à s'asseoir dans le fauteuil roulant… J'ai aussi fait une formation pour aider les non-voyants. Deux fois par semaine, je m'occupe d'un monsieur de 90 ans devenu aveugle, pour des sorties de marche à pied. C'est un bon vivant, très cultivé, on parle de tout. On me sollicite aussi en lien avec mon ancien métier, la restauration : à la foire expo, avec l'association L'outil en main, j'ai montré à des enfants la préparation d'une réception. J'ai commencé ces activités six mois après la retraite, le contact humain me manquait.

« Les bénévoles font un travail d'équipe, je les représente tous.

Claude Guillet, bénévole au Club sportif Jean-Bouin (CSJB)

QUAND J'AI PRIS MA RETRAITE, À 53 ANS, j'étais président du CSJB depuis peu, mais je suis bénévole au club depuis une trentaine d'années. J'y suis entré comme athlète, puis je suis devenu organisateur et, en 1998, président, succédant à Roger Mikulak après avoir fonctionné en binôme avec lui. J'ai arrêté en 2008, mais je reste dans le comité directeur.
Le club m'a apporté beaucoup, je tiens à rendre ce qu'on m'a donné. Les jeunes doivent pouvoir faire du sport, cela leur apporte un équilibre. C'est utile d'être bénévole, chacun s'investit selon ses possibilités. On est là pour apporter quelque chose à la société.

REPÈRES

Pour faire du bénévolat, contacter :
- l'Espace Welcome du CCAS, 02 41 23 13 31. Matinée d'accueil des bénévoles, ouverte à tous, le 12 octobre de 9 h à 12 h, à l'espace Robert-Robin
- la direction Vie associative de la ville, 02 41 05 45 72 ou 02 41 05 45 73, http://asso.angers.fr
- l'association France Bénévolat Maine-et-Loire, 02 41 23 28 90 ou francebenevolat.angers@wanadoo.fr www.francebenevolat.org

PARTAGER

VISITE GUIDÉE

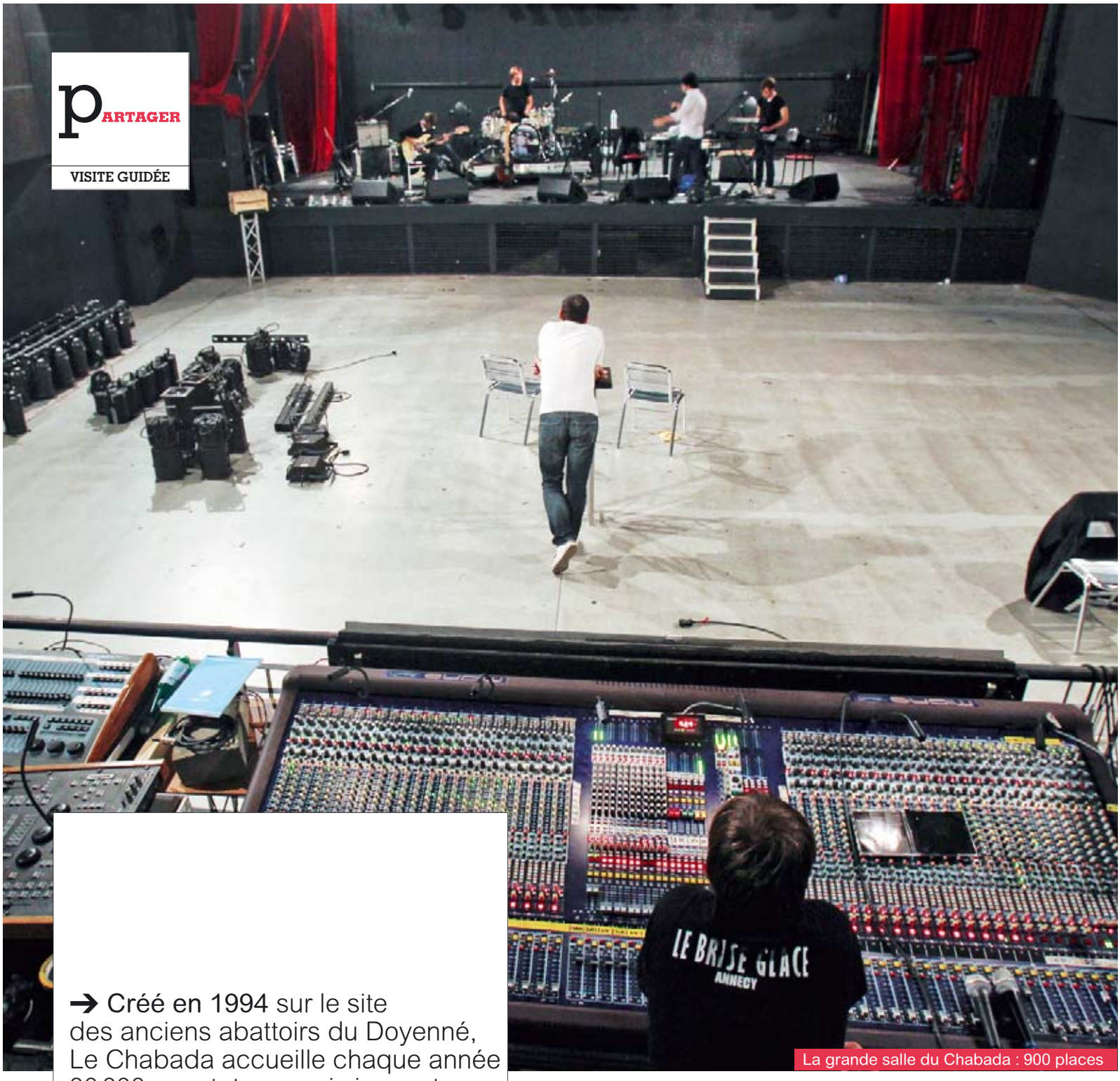

La grande salle du Chabada : 900 places

PHOTOS : THIERRY BONNET

➔ **Créé en 1994** sur le site des anciens abattoirs du Doyenné, Le Chabada accueille chaque année 30 000 spectateurs qui viennent y découvrir les musiques actuelles. Mais ce n'est pas sa seule vocation. Visite guidée.

LE CHABADA, BIEN PLUS QU'UNE SALLE DE CONCERTS

CE QU'ILS EN PENSENT

THIERRY BONNET

"Le Chabada a développé une spécificité que n'ont pas les autres salles françaises : l'accueil d'artistes en résidence. La Ruda, Zenzile, les Pony Pony Run Run…, y sont venus. Diam's y a préparé sa dernière tournée."

François Delaunay, co-directeur artistique

Son nom évoque un rythme de jazz. C'est pourtant la pop et le rock qui constituent le gros des soixante-quinze dates du Chabada, devant l'électro, le rap et la chanson. Ainsi, chaque année, 30 000 spectateurs – moyenne d'âge 25 ans – y découvrent les "nouvelles tendances artistiques". Au total, de 160 à 200 groupes y jouent, selon leur renom, dans la grande salle ou dans le cabaret plus intimiste. Près de 40 % sont des locaux avec, parmi eux, des poids-lourds comme Zenzile, les Pony Pony Run Run, La Ruda, Kwal, Titi Robin... "Notre programmation est partagée entre les artistes programmés par le Chabada, les spectacles de producteurs privés à qui nous louons la salle et les soirées organisées par des associations à qui nous apportons notre soutien. Par exemple, les Musiciens pour la Palestine, une initiative locale", explique François Delaunay, co-directeur artistique. Ce rôle de diffusion est confié par la Ville, par délégation de service public, avec d'autres missions moins connues. L'action culturelle auprès des maisons de quartier, des écoles et du grand public à travers des concerts pédagogiques, ateliers, rencontres avec les artistes… Et, surtout, l'accompagnement des pratiques artistiques, qu'il s'agisse d'amateurs ou de professionnels. On croise ainsi au Chabada des ateliers des maisons de quartier, de jeunes groupes en répétition qui se produiront dans le cadre des soirées On Stage, des lycéens en classe d'écriture pour des projets de musique assistée par ordinateur et des artistes professionnels qui viennent en résidence créer un projet, préparer une tournée... Le Chabada dispense ses conseils et met ses outils à disposition : les locaux de répétition de la Cerclère et les tout nouveaux studios "Tostaky", entièrement équipés. "Dans nos différents lieux, cela représente deux cents jours d'activité par an", se félicite François Delaunay.

Infos pratiques

Retrouvez la programmation sur **www.lechabada.com** notamment le concert des Pony Pony Run Run, le 10 novembre

La fanfare Jo Bithume dans le grand studio Tostaky.

Le groupe Fortune, avant leur concert.

Les Pony Pony Run Run répètent à la Cerclère.

Une partie de l'équipe du Chabada.

Petits repères historiques

Le projet du Chabada est né en 1988, porté par l'association pour le développement du rock et des autres musiques à Angers, l'Adrama.
Ses revendications : la création d'un lieu de diffusion et de locaux de répétition.
En 1990, la Ville aménage dix locaux de répétition à la Cerclère dont elle confie la gestion à l'Adrama. Même chose, en 1994, pour le Chabada qui ouvre ses portes au 56, boulevard du Doyenné, sur le site des anciens abattoirs. Plus de 1500 m² sur deux niveaux avec deux salles de spectacles de 900 et 300 places, des loges, un catering pour la restauration…
En 2010, les studios Tostaky sont aménagés dans les anciens ateliers Jean-Dasté du Nouveau Théâtre d'Angers.

➔ Nous avons choisi de rechercher les “premières fois” qui ont façonné la ville. Des “premières fois” souvent oubliées, mais qui déterminent notre vie d’aujourd’hui…

LE PREMIER “GRATTE-CIEL”

COLL. ANGERS-HABITAT-89 Num 0517

La tour carrée, à Belle-Beille.

QUELQUES DATES

1954-1955 Première tour édifiée à Belle-Beille, (rue Louis-Boisramé).

1960-1961 La tour Chaptal treize étages au Grand-Pigeon.

1969 Trente-deux étages dans le quartier de Saint-Samson qui ne verront pas le jour.

La tour carrée en construction.

FONDS HENRARD, ARCH MUN 19FI 040

Manifeste architectural, gain de place, liberté : la tour a toujours fait rêver architectes et promoteurs.
La première grande tour parisienne domine la rue Croulebarbe de ses vingt et un étages en 1961. Après 1945, la crise du logement appelait à une densification de l’habitat.
À Angers, la première tour est édifiée en 1954-1955 à Belle-Beille, rue Louis-Boisramé. Le mouvement des squatters angevins, lancé par Christine Brisset, fondatrice des Castors angevins en 1950, a attiré l’attention du ministre de la Reconstruction, Claudius-Petit, un enfant du pays… Une nouvelle cité voit le jour à son initiative, sur le plateau schisteux de Belle-Beille. La première tranche (1953-1955) est confiée à l’Office municipal d’HLM : six cent soixante-dix-neuf appartements, répartis en cinquante-cinq bâtiments dont fait partie la tour carrée de douze étages, réservée aux petits logements.

45 mètres de haut

S’élevant à près de 45 mètres, elle comporte chauffage central, système de vide-ordures automatique et ascenseur, mais celui-ci ne s’arrête que… tous les trois étages. “La tour réchauffe le cœur de l’homme, car, toujours, il s’est manifesté debout !”, disait l’architecte de cette première tour angevine, un Breton, Yves Moignet, Grand prix de Rome, resté à Angers à cause du projet de Belle-Beille.
On lui doit aussi la tour Chaptal – treize étages au Grand-Pigeon (1960-1961) – et un projet de tour de trente-deux étages dans le quartier Saint-Samson (1969). Mais Angers préfère l’horizontal et n’a pas eu sa tour de Bretagne, l’un des symboles de sa voisine nantaise.

Sylvain Bertoldi
Conservateur des Archives d’Angers

LE GUIDE

THIERRY BONNET

MUSÉES

ANGERS DANS LE TOP 10

Premier musée du Grand Ouest, dixième au plan national !
Le musée des beaux-arts d'Angers, qui était dans le top 20 depuis 2006, accède en 2010 à la dixième place sur six cents musées, au classement du Journal des arts. Si l'on exclut les grands sites parisiens, le musée angevin se classe même au quatrième rang national.
Parmi les points forts : la refonte de son site internet, l'accueil du public avec la carte d'abonnement annuel à 20 euros, les animations proposées autour des expositions…
La fréquentation est en augmentation régulière, bondissant de plus 14% durant la seule année 2009 !
Ce classement est aussi le résultat d'une programmation d'expositions riche et variée. Après les peintures et sculptures de Jean-Pierre Pincemin, le musée va présenter les installations lumineuses de François Loriot et Chantal Mélia, du 30 octobre à la mi-mars.

Musée ouvert du mardi au dimanche, 10 h-12 h et 14 h-18 h.
Contact, 02 41 05 38 00.

www.musees.angers.fr

Le canapé Wax, de Raphaël Lumbroso.

La B-chair de Marco Marcon, entièrement composable à partir de deux coques et deux pieds…

EXPOSITION

TRIPTYQUE, FENÊTRE SUR LE DESIGN

Au cœur de Triptyque: le design. Sans sacrifier la diversité des courants artistiques – la règle pour son salon d'art contemporain –, la Ville met l'accent sur cette discipline. Avec trois lieux d'exposition.
Au parking de l'hôtel de ville, d'abord, où exposeront douze galeries. Dont la "Granville Galery", de Normandie, qui ouvre en novembre un espace à Paris pour soutenir la création, en collaboration avec des écoles de design. Mais aussi la galerie Patrick Gaultier, qui fait dialoguer l'art et le design depuis 1983 ; elle présentera trois peintres et cinq designers.
Au Grand-Théâtre, le Choletais Michel Jouët, formé à l'art et à l'architecture, expose un travail qui participe au développement de "l'art construit", à partir de formes simples et de couleurs sans nuances ni matières.
Enfin, la tour Saint-Aubin sera transformée par la création de Philippe Daney. Vidéos, sons, miroirs, néons…, mettent en valeur ce lieu unique. L'artiste, architecte de formation, a été fait chevalier des Arts et lettres en 2008 pour l'ensemble de son œuvre et sa contribution au développement du design en France.

9 octobre au 21 novembre, tous les jours, de 10 h à 18 h 30. Gratuit.
Parking de l'hôtel de ville, Grand-Théâtre, tour Saint-Aubin

www.angers.fr / triptyque

OPÉRA

Le Barbier insolent

Pour obtenir un Barbier de qualité, nul besoin d'aller jusqu'à Séville, il y a tout ce qu'il faut ici ! Pour cette nouvelle production du célébrissime opéra de Rossini, d'après la pièce de Beaumarchais, Angers Nantes Opéra (ANO) fait à nouveau appel à l'équipe responsable du succès du Comte Ory, du même Rossini, fin 2007. On retrouve donc, à la mise en scène, Frédéric Bélier-Garcia, directeur du Nouveau Théâtre d'Angers. Pour faire vivre les personnages hauts en couleur de l'opéra, il dirigera une distribution majoritairement jeune. Notamment deux chanteurs de la région : le ténor Philippe Talbot, né à Nantes et ancien de la classe de chant du conservatoire d'Angers, tiendra le rôle du comte Almaviva, tandis que celui de Bartolo sera interprété par le baryton nantais Franck Leguérinel, que les spectateurs de l'ANO connaissent bien.

13, 15 et 17 octobre, à 20 h en semaine, 14 h 30 le dimanche **Le Quai**

JEF RABILLON POUR ANGERS NANTES OPÉRA

THÉÂTRE

Souvenirs de la guerre d'Algérie

Marc Béziau a écrit le texte de "Bal'el porte" d'après les témoignages recueillis par Nicolas Berthoux, metteur en scène et comédien. Les personnages, fictifs, sont emblématiques : le soldat de métier, l'appelé, le harki, le rebelle, la pied-noir, l'intellectuel. Un vrai spectacle théâtral, suivi d'un débat avec le public.

8 octobre, 20 h 30 **Grand-Théâtre**

NOEMIE JULIEN AKA NO

Les Tindersticks.

MUSIQUE

Toumani Diabaté et les Tindersticks

Le Grand-Théâtre accueille deux concerts événements du Chabada, organisés en lien avec la Ville et le Quai : Toumani Diabaté, le 29 octobre, et les Tindersticks, le 2 novembre. Comptant parmi les plus importants musiciens d'Afrique, le joueur de kora rendra un hommage au bluesman Ali Farka Touré. Quant aux Britanniques et la voix toujours envoutante de Stuart A Stables, ils viendront avec leur magnifique huitième album.

LECTURE

POUR L'ENVIE DE LIRE, DE 9 À 13 ANS

Avec son nouvel événement, Pas[s]age, Pour ceux qui [n'] aiment [pas] lire, Le Quai et ses partenaires accompagnent le passage de l'enfance à l'adolescence. Quand tout change, les lectures comme le reste…, si elles ne disparaissent pas. Quatre jours pour donner envie de lire et d'écrire. Le forum du Quai, scénographié par Lucie Lom, proposera expositions, librairie éphémère, espaces d'échange… Au centre, le Tambour du BiblioThéâtre, qui présentera son spectacle "La photo de sixième", animera un stage de lecture à voix haute et proposera des textes mis en scène. À voir également, du théâtre d'objets, un débat sur la littérature jeunesse, des ateliers d'écriture, la découverte du manga…

14 au 17 octobre **Le Quai**

MUSIQUE

Ivry Gytlis en Salieri, John Axelrod au piano **La saison de l'ONPL est riche en surprises. Lors du concert des 9 et 10 octobre, consacré à Mozart, le nouveau chef John Axelrod présentera l'adaptation de la pièce de Peter Shaffer, avec le violoniste Ivry Gitlis dans le rôle de Salieri. Moins d'un mois plus tard, pour un concert de "sensibilité viennoise", le chef américain se glissera derrière son piano. Deux événements à ne pas manquer avant un clin d'œil au Nouveau Monde, avec la venue du compositeur Aaron Jay Kernis. www.onpl.fr**

JEAN-PATRICE CAMPION

OPÉRA

Offenbach par l'Atelier lyrique angevin

Ces chanteurs amateurs, chevronnés et talentueux, renforcés de solistes et d'un grand orchestre, jouent Les Brigands, opéra bouffe parmi les meilleurs d'Offenbach, sur un livret de Meilhac et Halévy.

Les 5 et 6 novembre, 20 h ; le 7, 16 h
Grand-Théâtre

PHOTO

Le Vatican à la B.U.

Comme la bibliothèque universitaire Belle-Beille le fait depuis longtemps avec sa Galerie 5, la bibliothèque Saint-Serge rénovée propose désormais de découvrir les travaux d'artistes contemporains, notamment des photographes. La première exposition est celle de Bernadette Genée et Alain Le Borgne, qui offrent leurs regards croisés sur la cité du Vatican.

BU Saint-Serge, 57, quai Félix-Faure, jusqu'au 18 décembre, du lundi au samedi, de 8 h 30 à 22 h 30

MUSIQUE

Michele Hendricks.

DR

Bœuf classique et jazz

Musique klezmer à 18 h 30, classique à 20 h 30 et jazz à 22 h avant le grand "bœuf final". Ce sera le 5 octobre au Grand-Théâtre : une soirée inédite à l'initiative de la musicienne Sylvie Clopet qui a choisi sa ville natale pour célébrer les dix ans de "Toccata Europe", une expérience qui réunit des musiciens de tous styles. Un concert commun de l'association Jazz pour tous, des Mardis Musicaux et de la Ville.
Jazz pour tous recevra également la reine du scat Michele Hendricks le 12 octobre et les Mardis Musicaux, le pianiste Guillaume Vincent, le 19.

www.jazzpourtous.com
lesmardismusicaux.free.fr
www.angers.fr

EXPOSITION

Nouvelles acquisitions

Exposition double pour l'Artothèque ! Dans ses locaux, elle présente ses plus récentes acquisitions, vingt-deux œuvres d'artistes confirmés et de représentants de la jeune création. En face, la galerie de l'école supérieure des beaux-arts accueille une trentaine d'œuvres ayant rejoint les collections depuis la fin des années quatre-vingt-dix. Une façon de mettre en évidence la richesse et la diversité des collections.

Jusqu'au 15 octobre **Artothèque, 75, rue Bressigny, école supérieure des beaux-arts, 72, rue Bressigny**

THIERRY BONNET

CONFÉRENCE

JEAN-MARIE PELT
Président de l'Institut européen d'écologie, chroniqueur radio et télévision, Jean-Marie Pelt dédicacera son dernier livre, Les Dons précieux de la nature à l'issue de sa conférence, le 19 octobre, à 20 h 30, à la bibliothèque Toussaint. En partenariat avec le muséum des sciences naturelles dans le cadre de l'exposition Biodiversité, le muséum sort de sa réserve.

MUSIQUE

Rhoda Scott

Rhoda Scott avait clôturé le Printemps des orgues 2008, elle revient ouvrir la saison 2010-2011 avec un concert gospel, entourée de cent cinquante choristes et musiciens.

15 octobre, 20 h 30
Cathédrale

THIERRY BONNET/ARCHIVES

LES SPORTS

ATHLÉTISME

Cross du Courrier de l'Ouest et de la Ville d'Angers

Le 11 novembre, 36e édition du traditionnel cross du Courrier de l'Ouest et de la Ville d'Angers dans le parc de Pignerolle, à Saint-Barthélemy-d'Anjou. 5 000 coureurs sont attendus, de tous les âges. 23 courses au programme. Nouveauté cette année : une épreuve Armée-Nation qui devrait voir quelque 800 militaires de la place d'Angers en compétition. Premier départ à 8 h 45. Course des As à 16 h 30.

THIERRY BONNET/ARCHIVES

CYCLISME

40 PISTARDS AU VÉLODROME

Le 17 octobre, cinquième édition du grand prix de la Ville d'Angers au vélodrome de la rue Montesquieu. Une quarantaine de pistard s'affronteront dans une compétition en trois épreuves : courses aux points, par éliminations et scratch. Parmi les participants, Damien Gaudin, triple champion de France cette année. Autre sérieux prétendants à la victoire : Sébastien Turgot et Jérôme Cousin, champions de France 2009. À noter aussi la présence de Rony Martias, vainqueur l'an passé, et de Angelo Tulick de Beaufort en Vallée, champion de France junior de course américaine 2009. 300 spectateurs sont attendus. Prix de l'entrée : 5 euros.

17 octobre, 15 h à 19 h 30
Vélodrome, rue Montesquieu

À L'HONNEUR

Bahain, Gaboriau et Ory

Julien Bahain.

THIERRY BONNET/ARCHIVES

Nouvelle médaille pour le rameur angevin Julien Bahain, devenu champion d'Europe du deux de couple, le 12 septembre au Portugal, après avoir remporté début juillet les prestigieuses régates royales de Hentley. Une bonne séquence à confirmer du 1er au 8 novembre à Karapiro (Nouvelle-Zélande) lors des championnats du monde. Autres Angevins à l'honneur : Adeline Gaboriau, de la SGTA Haltérophilie, championne de France cadette, et Georges Ory d'Angers boxing club, finaliste et demi-finaliste de la coupe et du championnat de France. Ces deux derniers ont reçu les Trophées du sportif angevin des deuxième et troisième trimestres 2010, remis par l'office municipal des sports.

PATINAGE

Initiation avec les mercredis de la glace

Reprise en gestion par la Ville, la patinoire du Haras propose de nouvelles animations. Entre autres les "mercredis de la glace", chaque semaine de 14 h 30 à 17 h 30.
Sur ce créneau, un animateur propose à tous ceux qui le souhaitent, petits et grands, une initiation sur un espace réservé.
Et ce sans surcoût, pour le prix d'une entrée normale. D'autres animations sont aussi proposées, notamment le vendredi et le samedi soir.

www.angers.fr vie-pratique/sport-loisirs

FOOTBALL

Laval, Le Mans et Nantes

Dans les prochaines semaines, deux derbys au menu du Sco. En un mois et demi, Jean-Bouin aura accueilli les trois autres clubs régionaux de Ligue 2 : Laval a été reçue début octobre, Le Mans est attendue le 19 octobre et Nantes, le 12 novembre. De bonnes occasions de découvrir la nouvelle tribune Coubertin, 5 350 places assises financées par la Ville pour 2,2 millions d'euros.

JEAN-PATRICE CAMPION

LAURENT COMBET

1 Les Ducs d'Angers joueront contre Rouen le 16 octobre.

2 Prochain match du Sco, le 19 octobre contre Le Mans. En arrière-plan, la nouvelle tribune.

3 Les basketteuses angevines joueront le 9 octobre face à Rennes.

4 Voile radio-commandée, le 17 octobre au lac de Maine.

JEAN-PATRICE CAMPION

THIERRY BONNET/ARCHIVES

AGENDA

8 octobre
Basket
ABC / Saint-Quentin
20 h, salle Jean-Bouin

9 octobre
Basket féminin
UFAB Angers / Rennes
20 h, salle Villoutreys

Basket handisport
Angers / Lannion
18 h 30, gymnase Henri-Bergson

9 et 10 octobre
Aviron
Coupe des dames et messieurs
Le 9, dès 14 h ; le 10, 9 h,
Angers Nautique Aviron

10 octobre
Natation
Pré-saison départementale
14 h-19 h, piscine Jean-Bouin

16 octobre
Hockey sur glace
Ducs d'Angers / Rouen
18 h 30, patinoire

Basket
Étoile d'Or
Saint-Léonard/Alfortville
20 h, salle Villoutreys

Handball
Angers Noyant / Pontault Combault
20 h 30, salle Jean-Bouin

17 octobre
Cyclisme
Omnium national professionnel et amateur 5e Grand Prix de la ville d'Angers
14 h-20 h, vélodrome

Voile radiocommandée
5 heures multicoques
10 h-18 h, lac de Maine

Football féminin
Angers / Condé
15 h, stade de l'Arceau

19 octobre
Football
SCO / Le Mans
20 h, stade Jean-Bouin

Courses hippiques
Galop
13 h, hippodrome d'Eventard

23 octobre
Hockey
Hawks d'Angers/ Anglet
20 h, salle Debussy

Basket handisport
Angers / Le Mans
18 h 30, gymnase Henri-Bergson

Basket féminin
UFAB / Perpignan
20 h, salle Villoutreys

Basket
ABC / Sorgues
20 h, salle Jean-Bouin

29 octobre
Football
SCO / Troyes
20h, stade Jean-Bouin

30 octobre
Basket
Étoile d'Or St-Léonard / Chartres
20 h, salle Villoutreys

Hockey sur glace
Ducs d'Angers / Chamonix
18 h 30, patinoire

5 novembre
Handball
Angers Noyant / Sémur-en-Auxois
20 h 30, salle Jean-Bouin

JEAN-PATRICE CAMPION/ARCHIVES

25 BATEAUX SUR LA MAINE

Week-end aviron, les 9 et 10 octobre, à l'initiative d'Angers Nautique Aviron pour les traditionnelles coupe des dames et coupe des messieurs. Vingt-cinq bateaux, en provenance d'une quinzaine de clubs, s'affronteront sur un parcours de 15 km empruntant la Maine, la Mayenne, la Vieille-Maine et la Sarthe. Deux équipes anglaises sont attendues. Départ et arrivée jugés devant l'hôpital.

www.angers.nautique.org

0 800 49 05 05 > MAIRIE 5 SUR 5

Numéro gratuit depuis un poste fixe où signaler tout problème: banc endommagé, lampadaire défectueux, nid de poule, tags, vitres brisées, desinfection, dératisation, intervention de propreté...

INFOS PRATIQUES

HOTEL DE VILLE
Boulevard de la Résistance
et-de-la-Déportation
du lundi au vendredi, de 9 h à
17 h 30, le samedi de 9 h à 12 h
02 41 05 40 00

POLICE MUNICIPALE
du lundi au samedi,
de 8 h 30 à 12 h 30,
02 41 05 40 17

OBJETS TROUVÉS
02 41 05 44 79

BUS www.cotra.fr
02 41 33 64 64

MAISON DU TRAMWAY
12, place Imbach,
lundi, de 13 h à19 h, et du mardi
au samedi de 10 h à 12 h
et de 13 h à 19 h. **0800 104 204**
www.angersloiremetropole.fr/tramway

URGENCES

Pompiers 18
Police secours 17
Samu (urgences vitales) 15
Médecin de garde
(urgences non vitales)
02 41 33 16 33
Samu social (sans-abris) 115
Urgences - CHU
02 41 35 37 12
Maison médicale de garde
02 41 32 54 49
Urgences - Clinique de l'Anjou
02 41 44 70 70
Centre antipoison
02 41 48 21 21
Clinique de la main
02 41 86 86 41
Urgences dentaires (week-end)
02 41 87 22 53
Sécurité Gaz GrDF 24h/24
0800 47 33 33 numéro vert
Dépannage ERDF 24h/24
0810 333 049 numéro azur
Eau 02 41 05 50 50
Assainissement
02 41 05 51 51

Retrouvez toute l'actualité du chantier du tramway sur internet
www.angersloiremetropole.fr/tramway

VIE QUOTIDIENNE

Des lieux où vous trouverez des réponses à vos questions.

Point info famille
Hall de l'hôtel de ville
du lundi au vendredi,
de 9 h à 17 h 30,
samedi de 9 h à 12 h
02 41 05 45 80

Centre d'information jeunesse
5, allée du Haras
(face à la patinoire)
lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 13 h à 18 h, mercredi, de 10 h
à 18 h ; le samedi de 10 h à 12 h
02 41 87 74 47

Pass'âge
plateforme gérontologique
(Clic - agence conseil
personnes âgées et réseau
de santé), 16 bis av. Jean XXXII
du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
0800 250 800

Centre communal d'action sociale
Esplanade de l'hôtel de ville
du lundi au vendredi,
de 9 h à 17 h 30,
02 41 05 49 49

Accueil logement
68, rue du Mail,
lundi, de 14 h à 18 h,
mardi, jeudi et vendredi de 10 h
à 12 h 30 et 13 h 30 à 18 h
02 41 05 50 55

Maison de la justice et du droit
3, boulevard Picasso,
lundi, mardi, mercredi et
vendredi de 9 h à 12 h et de
13 h 30 à 17 h 30 ;
jeudi de 13 h à 20 h
02 41 45 34 00

Maison départementale des personnes handicapées
35, rue du Château-d'Orgemont
du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
0800 49 00 49

ENVIRONNEMENT/SANTÉ PUBLIQUE

Environnement et cadre de vie
Bruit, insalubrité, pollution...
02 41 05 44 18

Vaccinations
02 41 05 44 30

Point d'accueil santé solidarité (Pass)
5, rue de Crimée
02 41 88 87 40

Douches municipales
2, rue Léon-Jouhaux
02 41 20 30 84

Qualité de l'eau
02 41 79 73 90

Déchets et collectes sélectives (Tom)
numéro vert
0800 41 88 00

Déchèteries d'Angers Loire Métropole et recyclerie d'Emmaüs
du lundi au vendredi, de 8 h 30
à 12 h et de 14 h à 18 h ;
le samedi de 8 h 30 à 18 h ;
le dimanche de 8 h 30 à 12 h.
Fermées les jours fériés.

Pharmacies de garde
Les nuits, dimanches et jours fériés.
3237 0,34€ la minute, prix d'un appel local à partir d'un numéro fixe.

ASSISTANCE ET ÉCOUTE

ALCOOL
Centre d'alcoologie
02 41 44 08 72
Alcooliques anonymes
02 41 48 49 48
Vie libre 02 41 86 07 22
Alcool assistance 49
02 41 32 79 17

DROGUE
Drogues info service
(numéro vert) **0800 23 13 13**
Consultation parents/jeunes
Centre d'accueil 144
02 41 47 47 37

MALTRAITANCE
Allo enfance maltraitée
24h/24, gratuit **119**
Matraitance personnes agées et handicapées
ALMA ANJOU
02 41 44 91 48
SOS femmes
02 41 87 97 22
Violences conjugales
39 19 prix appel local

MÉDIATION ET AIDE AUX VICTIMES
Halde discriminations
08 1000 5000
Médiation familiale et conjugale (CAF)
02 41 81 14 17
Médiation 49
02 41 68 49 00
Adaven 49
02 41 20 51 26
Aavas
Aide aux victimes
d'abus sexuels
02 41 36 02 07
Anvac
Aide aux victimes d'accidents
02 41 93 03 13

SEXUALITÉ
Planning familial
02 41 88 70 73
Info contraception et IVG
0800 834 321

SIDA
Sida info service
0 800 840 800 (numéro vert)
Aides 02 41 88 76 00
Centre de dépistage
02 41 35 41 13

MAL-ÊTRE DÉTRESSE
Sos amitié (24h/24)
02 41 86 98 98

TABAC
Tabac info service 0,15 €/mn
39 89

Retrouvez toute l'actualité sur internet-www.angers.fr

Exposition

HABITER C'EST VIVRE

Une histoire du logement social à Angers

Salle Chemellier

du 16 octobre 2010
au 15 janvier 2011

Ouvert tous les jours de 11h à 18h / Entrée libre
(groupes sur réservation) / Renseignements : 02 41 05 40 91

www.angers.fr

Angers
www.angers.fr

LE TOIT ANGEVIN
ANJOU CASTORS
LE VOL DE LUTH
ANGERS HABITAT
LogiOuest
SOCLOVA